

## La Translation du quatrième Livre des Énéides de Virgile

Hélisenne de Crenne

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/417>  
DOI : 10.4000/rhetorique.417  
ISSN : 2270-6909

### Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

### Édition imprimée

ISBN : 978-284310-303-2

### Référence électronique

Hélisenne de Crenne, « La Translation du quatrième Livre des Énéides de Virgile », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 5 | 2015, mis en ligne le 24 septembre 2015, consulté le 12 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/417> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhetorique.417>

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 septembre 2020.



Les contenus de la revue *Exercices de rhétorique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# La Translation du quatrième Livre des Énéides de Virgile

Hélisenne de Crenne

---

LES QUATRE PRE-  
miers livres des Énéides du  
très élégant poète Virgile, Tra-  
duits de Latin en prose Fran-  
çaise, par madame Hélisenne,  
À LA TRADUCTION DESQUELS Y A PLURA-  
LITÉ DE PROPOS, QUI PAR MANIÈRE DE PHRASE<sup>1</sup> Y  
sont ajoutés : ce que beaucoup sert à l'élucidation et  
décoration desdits Livres, dirigés au très illu-  
stre et très auguste Prince François pre-  
mier de ce nom invictissime<sup>2</sup> Roi  
de France.

De Crenne.

Avec Privilège.

On les vend à Paris, en la Rue neuve notre Dame à l'ensei-  
gne saint Jean Baptiste, près sainte  
GENEVIÈVE des Ardents, par  
Denys Janot.

**Chapitre I. [Aen. IV, 1-5] : Comme Didon écoutant cette accommodée narration, souffrait pour amour vénérique une peine intolérable, et quand l'heure tardive la stimula, en sa chambre ornée se retirer, ne fut en sa faculté de repos prendre, parce que trop était occupée à méditer et penser.**

1 [Fueil. lxxviii r°]

En semblables devises la magnanime  
 reine, déjà de long temps par l'aurée sagette<sup>3</sup> de Cupido en  
 son délicieux cœur blessée, avec griève<sup>4</sup> et précipiteuse<sup>5</sup> cure<sup>6</sup>  
 nourrissait en ses veines vulnération mortifère latitée<sup>7</sup> sous  
 dissimulées anxiétés : et fut tellement éprise de feu couvert  
 et chaleur véhémence, que toutes autres cures et sollicitudes furent d'elle  
 déposées : seulement son occupation mentale, était à plusieurs fois recenser  
 la vertu et modestie de cestuy homme, aussi méditait de ses gens  
 l'honneur, grâce et contenance, qui en tous cas de louange digne se démontrait :  
 elle avait certes imprimé en sa poitrine amoureuse l'excellente  
 beauté et douceur de leurs faces, avec leurs éloquents paroles et  
 délectables devises. Et à bref parler toutes ces choses étaient en elle si vivement  
 insérées, qu'en sa faculté n'eût été de les pouvoir extirper. Que  
 vous exprimerai-je plus ? sinon qu'après plusieurs propositions entre eux  
 narrées, la tardive heure nocturne les stimula à eux disposer de prendre  
 repos : par quoi avec grande hilarité<sup>8</sup> et contentement se séquestrèrent<sup>9</sup> :  
 mais l'infélice<sup>10</sup> reine étant du venin de Vénus trop cruellement atteinte,  
 ne put trouver en ses chambres ornées lieu de repos, et combien  
 que sa délicate personne fut en lieu somptueux et magnifique suavement  
 colloquée<sup>11</sup>, si n'était-il possible au sommeil, aucunement ses yeux  
 occuper : car la trop véhémence sollicitude lui propinait<sup>12</sup> assidue émission  
 de soupirs et fréquente commotion des esprits principaux, qui étaient

[Fueil. lxxviii v°]

cause d'expulser de ses membres la paix et tranquillité, et en cette mentale  
 passion les nocturnes ténèbres se terminèrent.

**Chapitre II. [Aen. IV, 6-30] : Didon persistant en l'amoureuse flamme devise avec sa sœur Anne, extollant<sup>13</sup> merveilleusement la modestie et discrétion d'Énée, lequel elle déclare être celui seul qui a rendu sa chaste pensée vacillante : Toutefois le tout bien recogité, elle conclut sa viduité<sup>14</sup> observer.**

- 2 La belle Aurore commençait à apparaître, et par sa clarté repoussait les ombres humides, quand la princesse anxieuse et mal saine, donna principe<sup>15</sup> au matinal parler : et s'adressant à une sienne sœur à elle fort unanime et conforme, les paroles qui s'ensuivent prononça : « Ô Anne très chère sœur, je ne sais d'où me procèdent divers songes, qui en mon repos de la silencieuse nuit se sont à mon sens imaginatif représentés, et m'ont fort rendue timide et épouvantée, mettant ma pensée en extrême perplexité, méditant assidûment quel est cet hôte en nos terres arrivé, en la personne duquel tant de louables vertus résident : il est si prudent et discret en tous cas et en modestie, et gracieux entretien tous autres excède, et si le jugerait-on par conjecture rempli de magnanimité, force et puissance. Certes je crois en considération des vertus préalléguées, que de la génération des dieux a été produit : car c'est chose indubitable que timeur<sup>16</sup>, travail et fatigue les courages dégénérés argue<sup>17</sup>. Las à quels extrêmes périls et affaires ardues a-t-il été exposé ? Combien de furieuses et sanguinolentes batailles, hier nous dit être par lui exterminées ? Las ce jour j'avais ferme et délibéré propos de jamais pour nulle persuasion avec nouvel époux m'associer (puisqu'ainsi était que la cruelle Atropos de mon amour primitive m'avait déçue<sup>18</sup>) mais pour certain si bien n'eusse renouvelé en ma mémoire être digne d'observance, la chasteté pudique du mariage où je fus conjointe, facilement j'eusse pu succomber en quelque détestable coulpe<sup>19</sup>. Et puisque tant convient que t'en exprime toutes mes passions intérieures, à cette heure te confesserai, te déclarant fidèlement, Ô douce sœur, qu'après le décès de mon mari Sychée : et que le faux traître mon frère, stimulé d'invétérée avarice, eut en son sang cordial la cruelle main maculée : Certes cet homme seul a eu puissance de rendre mon cœur à lui flexible, et sont tous mes sens de telle sorte surpris, soumis et asservis, que contrainte est ma volonté être à

[Fueil. lxxix r°]

perpétuité à la sienne serve<sup>20</sup> et sujette. Vrai est que je sens encore la ferveur de celle antique amoureuse flamme : Et par ce tout bien recogité, plus tôt désirerais être en terre engloutie, ou bien que Dieu me fît fulminer, et que sans merci en l'obscur et ténébreux royaume Plutonique fût transmigrée ma dolente âme, que si grande turpitude m'advint, comme de consentir ma pudique honnêteté violer. Celui premier à qui par lien matrimonial conjointe fus a mes amours avec lui transportés, et veux

que sempiternellement en son sépulcre les conserve. » Après avoir ces paroles prononcées, commença à lachrymer et pleurer, arrosant sa candide<sup>21</sup> et claire poitrine de superfluité de larmes, Et à l'heure Anne telles paroles lui dit :

### Chapitre III. [Aen. IV, 31-53] : Anne répondant à Didon, allègue pluralité de propos : par lesquels elle l'instigue et exhorte qu'ainsi seule ne consume sa florissante jeunesse, concluant qu'elle se doit avec Énée par matrimoniale alliance associer.

- 3 « Ô combien j'ai d'évidence, ô chère sœur, que la passion par toi tolérée est fort extrême : mais puisque tu as énucléé<sup>22</sup> ton amoureuse conception, à celle qui par affection sororale porte à ta royale personne une dilection<sup>23</sup> fervente, J'espère que cela te propinera<sup>24</sup> quelque réfrigération médicamente : car les plus angoissés se consolent que l'acerbité de la douleur est à leurs amis communiquée : mais à cette heure méditant à ton remède je te demande, Ô chère sœur, as-tu délibération irrévocable d'ainsi seule ta florissante jeunesse consumer ? veux-tu toujours persister en plaintes, pleurs et gémissements qui à autre chose ne sont aptes qu'à effacer de ta face la beauté et pulchritude<sup>25</sup> souveraine ? Las as-tu déterminé que les Parques : lesquelles n'épargnent personne, rompent le fil de ta vie sans que génération de toi soit produite ? as-tu de ton délicieux cœur du tout expulsée et bannie la melliflue<sup>26</sup> et suave délectation dont Vénus a accoutumé ceux qui sont dédiés à son service rémunérer ? veux-tu toutes ces choses en oblivion<sup>27</sup> convertir ? Mais comment te peux-tu persuader que ceux qui sont sous la sépulture (desquels les os démolis en cendres reposent) se soucient de ce que nous autres encore viateurs<sup>28</sup> disposons ? Or est ainsi que toi étant par telle vaine et inutile opinion abusée, en la faculté de nul a été par douce ni artificielle éloquence de te pouvoir induire d'au plaisir conjugal t'associer : souvent je recogite que lorsque ton

[Fueil. lxxix v°]

cœur était encore fort angoissé et adoloré<sup>29</sup> pour le récent homicide perpétré en la personne de ton aimé Sychée, tu fis refus d'Iarbas, combien que tu connusses sa magnitude être décorée de la royale couronne de Libye. Aussi n'as-tu voulu ceux de Tyr accepter ni plusieurs autres ducs et magnanimes seigneurs, qui de pouvoir captiver ta bienveillance avaient grande espérance. Outre plus as refusé ceux d'Afrique qui d'or et de tous autres biens ont merveilleuse affluence. Je ne sais point si tu estimes toujours pouvoir à l'encontre de l'invincible puissance d'amour résister, qui serait à ta beauté gracieuse bien difficile : mais encore quand ainsi serait que les forces de ta discrétion fussent si grandes, qu'elles pussent retenir les freins de la concupiscence pour de ta viduité

le pudique état conserver, si est-ce chose très urgente que tu considères en quel lieu tes murailles et tours sont construites. Ignores-tu que les populeuses cités Gétules de toi prochaines sont habitées de gens, où nulle grâce ou bonté se retrouve ? Aussi n'es-tu pas loin des Numides qui n'ont aucune institution de justes lois pour selon l'équité eux régir et gouverner ? Il faut aussi méditer la proximité de toi à Syrtes terre cruelle et inhumaine. Et d'autre part est le pays désert, et les Barchées qui par leur férocité à chacun sont odieux. Outre cela te veux aviser des futures batailles, qui te seront inférées par ceux de Tyr qui surviendront en tes terres, et avec ce te dois recorder<sup>30</sup> des assidues et continuelles menaces qui par ton frère journellement te sont faites. Toutes ces choses distinctement considérées donnent juste occasion de grande peine mentale : mais certes je me persuade que les dieux tous puissants, qui ont des causes humaines l'intelligence par divine providence, ont ces Troyens navires en ce pays amenés, sachant que la magnanimité de ces gens sera apte à la conservation de ton royaume. Or s'il advenait donc que telle félicité te fût concédée, qu'entre celui Énée et toi se pût conjonction matrimoniale trouver, considère en quels honneurs, amplitude et magnificence, tu verras ta cité très inclite<sup>31</sup> augmenter, vu que par la force militaire des belliqueux Troyens (qui de tous seront redoutés en leur société) tu vivras avec tranquillité pacifique, et lors sera la gloire de Carthage en sempiternelle mémoire extollée. Or requiers donc aux dieux grâce et indulgence, et pour rendre leur clémence à nous gratifier plus facile, toi et moi les honorerons de continuelle offrande : et puis après pour manifester la libéralité de ta majesté royale, tu feras offre à iceux Troyens de ton palais et opulente cité, pour y faire résidence. Or je t'obsècre<sup>32</sup> que par toi soit quelque invention subtile excogitée, qui soit apte à les induire et convertir de demeurer, ce que (selon mon jugement) te sera assez facile, vu qu'en cela l'intempérée saison Hivernale, faveur

[Fueil. lxxx r°]

t'apprête : Par ce je te suade<sup>33</sup> que pendant le temps que les mers sont émues, et qu'Orion est de nues pluvieuses conducteur, que leur remontre leurs nefes avoir nécessité d'être restaurées, premier que plus loin se transportent, et que le ciel pour le présent est mal traitable pour les ondes de Neptune naviguer. »

**Chapitre IV. [Aen. IV, 54-89] : Comme Didon étant ainsi persuadée, de plus en plus s'enflamme, expulsant de son cœur amoureux toute honte, et comment elle se transmigre au temple en la société sororale, où elle fit sacrifice. Et des gestes et contenance qu'elle tenait, et aussi des visions nocturnes qu'amour lui représentait.**

4 Ces paroles persuasives proférées

eurent telle efficace, qu'elles inflammèrent de Didon le cœur amoureux, et firent naître en la pensée (au précédent dubitative) une espérance, d'hilarité accompagnée : et lors fut d'elle expulsée la honte, avec laquelle prétéritement<sup>34</sup> en grande observance de chaste pudicité elle vivait : et étant du tout au service d'amour dédîée, prirent délibération promptement au temple leur transmigrer : auquel étant parvenues et prosternées devant les autels sacrés, la paix des dieux

[Fueil. lxxx v°]

implorèrent : et pour plus facilement iceux pacifier, veulent faire sacrifice de certains animaux à ce élus. C'est à savoir entre autres à Cérés légifère, au dieu Phébus et à son père Lyaeus : et devant tous firent oblation à Junon, qui les conjonctions et liens matrimoniaux conserve. Ce que connaissant la très belle Didon, du tout est studieuse lui faire lors sacrifice, et baisant avec sa bouche coraline un hanap plein de vin clair et délicieux, doucement l'épand entre les cornes d'une fort blanche Vache. Cela fait avec grand et délectable plaisir se soulaciait<sup>35</sup> près des images devant les autels posées, et fut consumé ce jour à offrir grands et somptueux dons de ses bijoux et admirables richesses. Et ainsi par les entrailles des animaux enquérait quelle serait de sa Fortune l'issue. Hélas combien sont vaines, superstitieuses et folles les paroles de plusieurs devins récitées ? mais de quelle utilité peuvent être les oblations en cœur ignare et trop furieux ? Ni de quoi sert au temple telle offrande, quand par nulle évidence l'on ne voit que l'offrant allègement en recouvre ? Certes à l'heure flamme molle lui consumait l'esprit, et lui dissipait le corps de telle sorte, que jusqu'aux medulles<sup>36</sup>, nerfs et os était atteinte : et en l'intériorité de sa poitrine vivait vulnération<sup>37</sup> occulte, qui avec rigueur bénigne et langueur acceptable de la puissance du fils de Vénus<sup>38</sup> lui faisait indice. Ô infélice Didon, qui pour être de cette damnable volupté surprise du tout te brûle et consume : dont est occasion amour qui use de ses arts<sup>39</sup> périlleux et vénéfiques<sup>40</sup> : par l'opération desquels elle vaguait<sup>41</sup> par la ville toute enflammée et furieuse, et ayant laissé sa modestie et gravité honnête, trop servile et sujette se démontrait, allant toute en telle manière comme fuit une Biche à laquelle le pasteur (l'ayant en quelque bois aperçue) tire de son arc en la part senestre<sup>42</sup>, et avec la jaculation<sup>43</sup> de son dard l'atteint au côté et la transperce : et elle vulnérée et blessée, par

forêts et bocages fuit et discourt<sup>44</sup> toujours, ayant pendu au côté le dard mortifère. Certes ainsi était de l'angoissée Didon : laquelle par toute sa magnifique cité conduisait Énée, qui était cause motive que son cœur (au précédent chaste et pudique) fut du venin vénérique maculé et contaminé. Ainsi en diversité de lieux le promenant, lui faisait apparaître sa sublime et exaltée félicité, lui montrant l'opulente richesse de ses beaux et éminents édifices qu'elle faisait construire et édifier : et quelque fois à aucuns propos donnait principe, puis tout subit ès termes de silence se réduisait. Et quand la clarté de la face du reluisant jour commençait à diminuer, et que pour l'appropinquation<sup>45</sup> de la nuit toutes choses devenaient enténébrées et obscures : comme devant elle aspirait consumer le temps en semblables arraisonnements et devises, derechef veut qu'Énée lui concède le réitérer la narration des grands et

[Fueil. lxxxii r°]

pénibles labeurs de l'exterminée Troie, et pour plus ententivement et aisément l'écouter, sur lui se posait, et quand la nuit fort était avancée, et que l'heure tardive stimulait chacun de refociller<sup>46</sup> les fatigués et atédiés<sup>47</sup> membres par le bénéfice du désiré repos, elle en sa chambre seulette se réduisait<sup>48</sup>. Et étant par la force d'amours d'extrême passion cruciée<sup>49</sup> et tourmentée, avec grande effusion de larmes chaudes, ses lamentations faisait. Pour certain elle n'était en son riche lit colloquée, pour y être gratifiée d'aucun délectable plaisir, si ce n'était que les yeux lassés du long veiller fussent de sommeil vaincus : ce qu'advenant, ses misérables songes agréables mensonges lui représentaient : car elle absente son ami absent elle voit, et pense près d'elle l'ouïr et sentir, ou bien lui semble qu'elle tient entre ses bras délicats le très beau fils Ascagne : et qu'en le tenant, du père Énée contemple l'image, et qu'ainsi met peine par la manifeste démonstration de telle amour, son ami captiver et vaincre : plus n'avait cure ni sollicitude de la construction de ses tours commencées, ne se souciant aucunement si les architectes avancement, plus n'instigue ses gens à la discipline militaire, les ports de mer et les altissimes<sup>50</sup> forteresses sont en débile<sup>51</sup> faiblesse converties, les artificieux<sup>52</sup> ouvrages demeurent imparfaits, et les hauts et exaltés<sup>53</sup> murs par ruine sont en décadence succombés.

**Chapitre V. [Aen. IV, 90-107] : Comme la déesse Junon ayant intelligence que Didon était de la fureur d'amour exagitée<sup>54</sup>, prémédita d'y obvier, et adressa à Vénus son subtil parler, l'exorant<sup>55</sup> que consentir se veuille que d'Énée et de Didon la nuptiale conjonction soit consommée.**

5 Quand la sublime déesse Junon sœur et épouse de l'altitonant<sup>56</sup> Jupiter, eut intelligence que Didon était

de telle peste tenue, dont son honneur, los<sup>57</sup> et renommée, journallement diminaient, et que par Fame<sup>58</sup> mauvaise qui sut courir elle ne discontinuait d'imiter amour folle et illicite : lors Junon Saturnienne s'adressant à Vénus Aphrodite<sup>59</sup>, telles paroles lui dit : « Pour certain, dame Vénus, grandes louanges à toi et à ton fils sont dues, puisque contre chose de petite résistance vous vous êtes adressés, qui donne conjecture, que vos puissances sont du tout annihilées : amples dépouilles et grandes acquisitions ferez, si par la déception frauduleuse de vous deux, une femme fragile est domptée et vaincue : bien suis certaine qu'autrefois

[Fueil. lxxxxi v°]

as été timide de t'approcher des belliqueux murs de Carthage, où mon curre<sup>60</sup>, harnois<sup>61</sup> et choses plus chères sont posées. Le lieu te fut, comme tu sais, suspect sans y oser faire sûre retraite. Mais finalement de quoi sert en telle guerre persister : certes plus utile serait faire paix, confédération et perpétuelle alliance, en traitant le mariage de ton fils Énée avec celle reine, par ce moyen en ta possession sera ce que si affectueusement au prétérit tu désirais, j'ai assez de certitude que Didon trop curieuse amante par l'opération de flamme véhémence, brûle et consume : et est de telle sorte agitée, que déjà par ses os, voire jusqu'au cœur, amoureuse fureur court et chemine. Or te consens que par nous soit régi et gouverné tout ce pays, de vraie amour et concorde, sans que différence aucune plus s'y retrouve : et médite que suffire te doit, si telle reine, prince aduene<sup>62</sup> et étranger agréablement accepte : et que la fameuse Carthage pour douaire lui demeure, ce que tu dois merveilleusement désirer. » À l'heure Vénus ayant intelligible certitude de la dissimulée prononciation de Junon : de laquelle l'intention n'était autre que de pouvoir par telle persuasion les Troyens divertir, à ce qu'ils se déterminassent de à perpétuité en ce pays résider, sans jamais aspirer de poursuivre la région Italique. Vénus donc méditant toutes ces choses, à Junon en tels termes répondit :

## Chapitre VI. [Aen. IV, 107-114] : Vénus répondant à Junon, simule acquiescer à sa requête, disant que grande lætification<sup>63</sup> lui sera, si Troyens et Tyriens vivent en perpétuelle concorde.

- 6 « Qui est celui tant fût-il garni de vertu, sublimité et puissance, qui de l'offre que tu présentes ferait refus ? et qui ne désirât plus être avec toi pacifique que de précipiteuse guerre recevoir ? tu peux être certaine que si Fortune exécute et parfait ce que tu narres, bien me plaît qu'à l'alliance excogitée l'effet s'ensuive : mais le fatal me tient en variable incertitude. Toutefois si l'urbanité et clémence de Jupiter se condescendait à entretenir la chose telle, que la cité de Carthage soit sans division aux Tyriens et Troyens un agréable séjour, de sorte que ces

deux peuples soient par fervente dilection en vouloir unanime et parfaite alliance inviolablement entretenus, ce serait une béatitude singulière. Et pour à icelle parvenir, est chose urgente que toi qui es épouse ayant puissance et privauté, fasses supplications et requêtes envers celui

[Fueil. lxxxii. r°]

auquel consiste le pouvoir d'à tous cas occurrents subvenir. Or t'avance promptement pour avoir certaine science de ce qu'il en détermine » : plus tôt n'eût Vénus sa proposition achevée, que Junon sans plus long espace préméditer, telles paroles lui dit :

## Chapitre VII. [Aen. IV, 115-128] : Junon estimant les paroles de Vénus être avec vérité proférées, lui narre le subtil moyen, par lequel Énée et Didon se pourront en alliance conjugale conférer<sup>64</sup>.

- 7 « Puisque ton opinion à la mienne se conforme, contente suis prendre sur moi ce labeur et sollicitude : et t'exprimerai en brefs mots, comme facilement ta matière se peut conduire. Il est conclu que demain si tôt que la déesse Aurore donnera principe à sa splendeur démontrer, ton fils Énée et Didon misérable doivent aller prendre aux champs, soulacieux exercices : déjà donnent ordre à appareiller tout ce qui est apte et propice pour chasser bêtes es ombrageuses et délectables forêts : auxquelles quand suivant leur délibération seront parvenus, et qu'en pluralité de lieux feront courses : à ce que les bêtes de leurs sources fassent issir<sup>65</sup>. Je te certiore<sup>66</sup> que j'userai à cette fois d'une extrême promptitude : car en un instant, nues obscures et ténébreuses je ferai accumuler : dont tout subit émanera pluie et grêle accompagnées des plus épouvantables tonnerres et foudres qui jamais furent par les Cyclopes fabriquées, Et lors gentilshommes, chasseurs et consorts étant agités de grande perplexité, voyant que le temps nubileux de ténébreuse obscurité leur fera couverture, ne sauront autre chose faire que d'eux réduire en fuite. Et à l'heure Didon reine, et celui duc Troyen pour ultime refuge en une spelunque<sup>67</sup> d'eux assez proche feront retraite, et moi étant près (si ta volonté à la mienne se consent) je ferai de sorte qu'en leurs cœurs se trouvera telle union, que sans plus différer seront conjoints par mariage légitime. » À cette pétition ne voulut être refusante Cythérée, mais se manifesta à y vouloir obtempérer très prompte.

**Chapitre VIII. [Aen. IV, 129-172] : Comme Énée et Didon allèrent aux champs pour prendre soulacieux exercice : mais la survenue de la diversité du temps tant les atédia, que pour obvier à la merveilleuse inondation, dedans spelunque occulte s'y réduirent, qui fut occasion de grande infélicité.**

8 [Fueil. lxxxii. v°]

Incontinent après cette chose  
entre les déesses déterminée, la reine Didon stimulée d'imiter  
sa Fortune, ne voulut faillir d'au déduit de la chasse assister :  
par quoi sans dilation<sup>68</sup> étant associée de grande multitude  
de gens notables, de son triomphant et magnifique palais elle descendit.  
C'était souveraine délectation le contempler de sa vénuste<sup>69</sup> grâce,  
beauté et faconde : elle était ornée d'un riche et somptueux manteau  
Sidonien subtilement ouvragé, froncé et garni d'un Limbe d'or sous  
lequel portait une noble et précieuse robe purpurine<sup>70</sup>, qui merveilleusement  
la décorait. Ses dorés cheveux sur ses candides épaules épars étaient  
de si grande splendeur, que d'Apollon représentaient la similitude, sur  
lesquels était adapté cercle d'or d'irradiante lumière : la trousse<sup>71</sup> avait à son  
côté (qui fort bien lui seyait) faisant indice qu'elle était usitée, apte et  
habile à l'exercice de Diane. D'autre part les ducs Troyens avec gravité  
honnête, modestement cheminaient, mettant chacun d'eux peine  
de complaire, afin d'être gratifiés d'affection bénévole : entre lesquels  
resplendissait en souveraine pulchritude le très gracieux adolescent Iule :  
Mais par dessus tous, se faisait apparaître le Roi Énée des ducs  
Troyens le supérieur, qui en bon ordre sa compagnie accumulait. Et  
en ce faisant, telle se manifestait de sa formosité<sup>72</sup> l'excellence, que sa beauté  
exupérante<sup>73</sup> et singulière, décorée d'une faconde admirable, doublait  
de cette congrégation le triomphe : tout en telle manière était, comme

[Fueil. lxxxiii. r°]

Apollon qui d'Hiver Lycie, où il fut hôte, avec vélocité s'absente, et  
du décourant fleuve Xanthe se distingue<sup>74</sup>, et par voie directe en Délos  
son fugitif pas adresse, où il aspire états nouveaux bâtir et construire : là  
érigent autels les Crêtes et Dryopes et les Agathyrses avec leurs formes  
portraits : et lui allant par Cynthe le mont éminent, s'adresse où son  
plaisir délectable le conduit. Et ainsi se lätifiant, sa come aurine<sup>75</sup> il orne  
de frondes<sup>76</sup> et vertes branches, et par dessous de cercles d'or. Cette blonde  
chevelure est accourée, à son côté pend sa gentille<sup>77</sup> trousse, qui de multitude  
de flèches est garnie. Certes toute telle était la similitude d'Énée,  
sa belle face se démontrait très bénigne : laquelle en fleurissante jeunesse  
à celle de Phébus se pouvait équiper<sup>78</sup>, fort étaient doux et attractifs  
les regards de ses yeux verts, dont provenait une irradiante lumière. Et

à bref parler tant était sa conservée beauté extrême, que l'on eût pu juger Nature s'être délectée à le faire précéder tous autres en toutes perfections. Après que ce magnanime Troyen eût à sa sociale compagnie donné ordre, promptement se transmigrèrent à la proximité des monts altissimes : et là étant, assez tôt à leur vue se présentèrent diversité d'animaux, comme Chevreuils, Daims, et grandes Biches : qui pour être des chiens fort hâtées et précipitées, des bois circonferés en grande promptitude descendaient et couraient en pluralité de lieux sylvestres. D'autre part apparaissaient les grands Cerfs : auxquels teneur<sup>79</sup> administrait vélocité, au moyen de laquelle faisaient par les champs diverses courses : et si fort et diligemment furent oppressés, que difficile leur était à leur sortie pouvoir arriver, en quoi se délectant la puérité d'Ascagne étant sur un léger cheval, en plaines et en vallées assez promptement allait, ayant en son cœur grande hilarité de pouvoir iceux détours contempler : et comme les uns et autres avec soudains cours passaient, certes il semblait apertement<sup>80</sup> que Sanglier cruel et féroce vers lui en extrême diligence dresse son cours, ou qu'un Lion redoutable et superbe pour l'opprimer et molester à lui se jette : et cependant que tous en ces lieux assistaient, survint au ciel un fort et épouvantable tonnerre : duquel tôt après s'ensuivit grêle et pluie, qui telle atédiation propina aux chasseurs, que sans plus différer furent par urgente nécessité stimulés, et contraints être diligents investigateurs de sûre retraite : chacun fugitif s'efforce en quelque place se latiter, pour éviter que la diversité du temps leur infère trop de moleste. Les grands torrents de l'altitude des montagnes émanaient, et par les plaines faisaient leurs ruisseaux épandre et disperser : Ce que voyant ce duc Troyen et reine Didon, pour obvier à la merveilleuse inondation, dedans spelunque occulte et secrète se réduirent : donc étant en lieu taciturne et apte à l'exercice

[Fueil. lxxxiii. v°]

vénérique, Lors la déesse Cybèle donnant de prochaine ruine certain présage, commença à mouvoir et trembler. La déesse Junon<sup>81</sup> qui a accoutumé de présider aux mariages légitimes, donna manifeste démonstration que tôt serait la chose violée et enfreinte : car étant la corruption de l'air bien grande, feu flamboyant faisait issir des enténébrées nues. Les nobles Nymphes (le futur inconvenient précogitant) en étaient par compassion intérieure toutes commues<sup>82</sup>. Les gentilles Napées souffrant pour ce cas acerbe douleur, étaient tant pensives, qu'immoblement tenaient leur moullées<sup>83</sup> têtes baissées sans distinguer aucunement leurs tristes vues de dessus les arides et sylvestres herbes. Les gracieuses Dryades pour cette infélicité étaient tant angoissées, que pour être trop occupées à lachrymer et pleurer, ne se faisaient aucunement apparaître hors de leurs fleurissants arbres. Aussi en étaient en grande anxiété les Néréides<sup>84</sup>, qui les provoquait à pleurs et gémissements, pour lesquels avec solitude continuer étaient toujours au sein de la mer en leurs maisons paternelles, où de cette chose avec le grand Océan<sup>85</sup> et la grande déesse Thétis tenaient devises. Aussi pour telle infortune toléraient une grande peine mentale

les Faunes, Satyres, Orcades, Hespérides, Piérides<sup>86</sup> et tous les dieux sylvestres et montagniques, bref toutes choses célestielles et terrestres en furent merveilleusement troublées. Hélas ce jour premier du mal et de l'infélicité de Didon de Carthage fut cause, et finalement de sa cruelle et ignominieuse mort : car ne se voulant de son propos démouvoir, purent prendre ensemble l'ultime et extrême plaisir qui en amour se peut désirer : et combien que Fame mauvaise ait claire vue pour la chose apercevoir, elle aucunement n'en est perplexe ni douteuse : plus ne se soucie qu'amour soit furtive, occulte et secrète tant est au délit perpétré volontaire : toutefois pour se conserver d'être de la chose commise incrépée<sup>87</sup>, ce fait, mariage elle appelle, couvrant de ce nom sa griève coulpe.

**Chapitre IX. [Aen. IV, 173-205] : De la vélocité et promptitude de Fame mauvaise, laquelle selon les antiques fut de la déesse Cybèle procréée, et lui propina grande agilité pour plus facilement en diversités de lieux toutes nouvelles annoncer : Par quoi icelle Fame ne voulant occulter la faute par Didon perpétrée, en tous lieux de Lybie la fit savoir : Et même au Roi Iarbas qui en fut fort irrité, et en fit à Jupiter piteuse complainte.**

9 [Fueil. lxxxiiii. r°]

Lorsque telle faute fut commise, Fame exerçant son office, ne voulut permettre ce maléfice latiter : à cette occasion en tous lieux de Lybie fut la chose divulguée et vulgarisée. Or n'est-il mal au monde accompagné de plus grande vélocité et promptitude que Fame mauvaise mobilité jamais ne l'extermine, et tant plus chemine et plus augmentent ses forces. Bien est vrai que du principe par teneur semble petite : et aucunefois est en terre occultée, puis tout subit jusqu'à l'altitude des nues s'exalte. Et pour déclarer de cette Fame l'origine, faut entendre que, selon les antiques, de la grande mère Cybèle fut procréée. Car après la mort et extermination des Géants ses enfants, elle fut contre l'ire des dieux si inflammée, qu'incontinent fut par elle cette renommée produite, elle la fit agile de pieds, avec grandes et légères ailes : afin que plus facilement diversités de nouvelles pût en toutes parts annoncer. Cet horrible monstre fut énormément grand de corps : lequel était tout couvert d'innombrable multitude de plumes, et autant avait d'yeux clairs et vigilants, qui en leurs regards étaient prompts et cauteleux, autant avait de bouches, langues et oreilles pour tous reproches ouïr, durant les nocturnes ténèbres légèrement vole, cherchant l'obscurité ombrageuse, connaissant que tel temps est apte à quelque maléfice perpétrer, jamais ses

clairvoyants yeux ne sont clos pour repos prendre. Et quand la venue Aurorine excite Phébus d'illustrer l'universel, sur les exaltés palais et tours éminentes elle se pose, pour faire pulluler et augmenter de scandale la force, elle ne faut<sup>88</sup> aussi d'assister aux populeuses cités pour semer la périlleuse<sup>89</sup> graine de discorde : laquelle de maux énormes et exécrables est productive : et ayant toutes ces choses faites, lors donc exerçait ses lubriques langues à former paroles, et autant de mensonges que de propos véritables indiscretement annonçait, emplissant les oreilles des auditeurs de diverses merveilles, et entre autres choses dignes d'admiration, elle narrait comment Énée avait en cette région ses associés réduits, Et que Didon l'avait pour unique seigneur et vrai époux volontairement accepté : et vivant avec lui en voluptueuse lascivité et immonde luxure, l'hivernale saison consumaient, Et à cause de la suave délectation qu'iceux amants en la fruition d'amour recevaient, avaient du tout en oblivion converti l'aspirant désir de leur espérée gloire future. Toutes telles choses publiquement récitait celle déesse : laquelle continua tant en la vélocité de son vol, qu'assez promptement en la fameuse cour du Roi Iarbas fit son entrée : et lors persistant en son invétérée coutume, au détracter<sup>90</sup> donna principe, faisant distiller de ses vicieuses langues, paroles vénéneuses, qui furent aptes à dénigrer de Didon la prétérite louange, dont

[Fueil. lxxxiiii. v°]

advint que d'iceux propos tels furent les effets que de l'intériorité du cœur du prénommé Roi un grand enflambement firent naître. Or était celui Iarbas, fils du dieu Amon et de la Nymphé Garamantide reine très illustre. Et parce qu'il avait aux dieux fervente dévotion, prétendant de vénérer et honorer le souverain d'iceux Jupiter, lui avait en ses temples cent somptueux autels érigés, où de pluralité d'animaux immolations furent faites. Et pour plus le lieu orner et décorer, fleurs odoriférantes et aromatiques y étaient mises et posées. Étant donc ce Roi ainsi adonné à célébrer et magnifier la sublimité divine, voulut en cette perplexité et trouble à icelle avoir recours : car un jour entre autres devant l'image de Jupiter sa majesté royale prosterna, et ayant les yeux élevés et les mains jointes, en telle sorte ses piteuses et lamentables plaintes forma :

## Chapitre X. [Aen. IV, 206-218] : La piteuse plainte faite, par le Roi Iarbas à l'altitonnant Jupiter.

- 10 « Ô Jupiter le dieu omnipotent, qui as certaine évidence que l'opulent populaire et gent Maurusie, avec Bacchique devoir sacrifice et holocaustes assidûment t'offrent : peut-il être que tels services avec humilité et sincérité de cœur offerts ne te soient acceptables ? et que comme chose inepte nue et énervée<sup>91</sup> sans rémunération demeurent ? Mais à quelle occasion t'aurons-nous en si suprême révérence, timeur et crainte, redoutant tes ardents foudres et formidables

tonnerres, si quelquefois ta divine puissance, faveur ne nous prête ? Las as-tu sur la condition virile telle sentence décrétée, que dorénavant pour méchants et pusillanimes les hommes soient estimés, et que le sexe mulièbre<sup>92</sup> sur eux domination et supériorité obtienne ? Tu sais assez comme une femme pérégrine et errante dedans nos terres, a cité très fameuse construite et édifiée, parce que nous étant à la mansuétude plus qu'à la sévérité enclins, pour certain prix a de nous impétré plein pouvoir et autorité de siège de repos y poser, et tant l'avons par humaine bénignité gratifiée, que concédées lui ont été voies égales pour ses magnifiques palais et spacieuses salles ériger. Or est ainsi qu'elle usant du détestable vice d'ingratitude, n'a voulu nos grands mérites reconnaître. Et combien que d'elle fusse bien digne, l'indiscreète n'a fait difficulté de refuser de faire avec moi matrimoniale alliance. Et outre cela, ce qui plus me donne d'anxiété et tristesse, c'est que par son imprudence

[Fueil. lxxxv. r°]

a en son royaume accepté le profugue Troyen Énée. Celui pour certain que je puis bien nommer de Pâris (qui trop fut à incréper) vrai imitateur et exemplaire, il est associé de régnée<sup>93</sup> gent : au moyen de quoi grandement la louange diminue, et tant est abusé en son audacieuse témérité, que pour plus se magnifier et glorifier, sur son chef précieuse couronne porte : ses cheveux sont peignés, parés et ornés de bijoux exquis et riches, et n'a autre sollicitude que d'en voluptueuse lascivité le temps passer et consumer. Or donc de stupre provient ce mariage, qui les mettes<sup>94</sup> de raison excède. Et nous misérables et méchants, faisons à tes temples offres et dons sans en avoir prémiation<sup>95</sup> ni loyers, et nourrissons en si extrême perplexité et peine renommée trop inutile.

**Chapitre XI. [Aen. IV, 219-237] : Comme Jupiter ayant intelligence de la juste indignation du Roi Iarbas y voulut pourvoir de remède, donnant charge expresse au très éloquent Mercure de se transmigrer vers Énée, pour lui dire et remontrer que l'urgente nécessité requiert que promptement de Carthage s'absente.**

11 [Fueil. lxxxv. v°]

Certes bien entendit le tout puissant Jupiter les déprécations de celui qui trop affligé et persécuté se sentait. A cette cause étant provoqué d'une volonté furieuse, promptement aux murs Royaux sa vue adresse et commença à méditer et penser comment les fols amants étaient par l'opération d'amour immonde exoculés<sup>96</sup> et aveuglés, ayant oublié le désir d'être ascrits<sup>97</sup> au triomphe de plus honnête renommée : donc pour y pourvoir de convenable remède, invoqua le très éloquent messenger

Mercure, et lui commanda de diligemment exécuter ce que son vouloir désire : « aller te faut, dit-il, très cher fils avec grande promptitude : et appelant en ta société les Zéphyrus, adresseras ton vol léger à la très inclite<sup>98</sup> Carthage pour parler au duc Troyen, qui à présent y fait résidence et trop lascivement se maintient sans avoir respect aux régions et cités, qui par les dispositions fatales lui sont promises. Or t'efforce de faire telle diligence, comme par la sublimité de ton esprit tu connais que l'urgente nécessité le requiert, et avec les vents dénonce<sup>99</sup> lui mes édits, et sans rien omettre distinctement tous mes propos lui expose : dire lui pourras que pas ne m'a dit sa mère belle, qui contre sa félicité heureuse devait de telle rébellion user. Certes si bien considère, il ne peut par telles armes être vindicteur de la superbité des Grecs, qui lui ont inféré tant de dommages : mais c'est chose indubitable qu'il devait obtenir le règne de l'exalté empire d'Italie pour pacifiquement y résider. Certes c'est celui duquel le florissant renom devait au noble sang Troyen donner lustre, le faisant en tous lieux augmenter et connaître, régissant et gouvernant sous ses lois tout l'universel, de sorte que son los, bruit et renommée en toutes parts se dilaterait. Si la gloire donc de choses si altissimes et suprêmes (qui en son cœur doivent être insérées) n'a tant de vigueur qu'à ce le puissent exciter et émouvoir, ne voulant pour l'acquisition de ces louanges de telles peines et laborieuses fatigues son généreux esprit charger, ou que lui par affection paternelle, ne se contriste d'être négligent en la poursuite de la Fortune prospère qui à son fils doit succéder, si devrait-il être timide de faire entre ses ennemis résidence. Certes pas ne regarde l'Ausonie qui lui est appareillée pour succession héréditaire : car pour être d'amour lascive prévenu, n'est en la faculté de son offusqué entendement de se pouvoir à chose vertueuse ni digne de louange occuper. Il est donc nécessaire qu'en cette extrémité, ma grâce spéciale secours lui donne, le faisant exhorter et admonester que promptement ses navires il apprête : afin qu'à son partir donne principe, qui est le sommaire de ce que je veux

[Fueil. lxxxvi r°]

narrer. Or sois mon annonciateur et te transmigre vers lui pour le tout lui référer. »

**Chapitre XII. [Aen. IV, 238-278] : Comme Mercure obéissant au commandement de Jupiter, se transmet dedans Carthage où il référa à Énée les paroles de l'altitonnant Jupiter : puis incontinent ledit Mercure par l'air spacieux s'évanouit.**

- 12 Ces paroles proférées, sans différer voulut accomplir de Jupiter la détermination. Et pour ce mit sur soi sa riche capeline, qui en notre style poétique

est appelée Galère<sup>100</sup> : laquelle est garnie de belles plumes, en dénotant que l'homme éloquent est armé de défense et de diligence pour contre tous ses ennemis résister : puis adapta à ses pieds ses talaies<sup>101</sup> ornées de belles ailes dorées, qui servent à voler parmi l'air, qui désigne la grande vélocité de l'opération verbale : qui va légèrement en diverses régions lointaines : en sa dextre<sup>102</sup> prit sa verge, autrement dite Caducée enveloppée de deux serpents entortillés : de laquelle verge il enchantait et endormit Argus<sup>103</sup> le clairvoyant : Car prudence et artificielle éloquence déçoit et endort souvent les plus fins et cauteleux : cette verge serpentine lui provenait d'Apollon en permutation de sa lyre : de laquelle verge outre cela était si grande la puissance, qu'il en tenait en suspens la région Plutonique. Car à son vouloir révoquait de Phlégéthon (où consistent les peines infernales) les âmes tristes ; et les posait par sa fatale disposition en sûre tranquillité de doux et suave repos : les autres fait en la famille de Proserpine numérer, quand par leurs commises coupes ainsi le desservent. Toutes ces choses consistaient en la divine magnitude de Mercure, lequel étant orné des accoutrements prédits, soufflant les vents en plusieurs lieux, prit son vol par l'obscurité des nues en traversant les inconnues régions : et si haut s'exalta, que facilement le mont Atlas<sup>104</sup> put apercevoir : lequel étant d'un côté tout couvert d'enténébrées nues, était désert et stérile : mais en chef et sommité d'icelui y avait grande multitude d'arbres plantés, qui produisaient fruits de souveraine excellence : ses épaules sont en toute saison de candide neige couvertes, le menton a rempli de plusieurs spacieux fleuves, et la barbe était merveilleusement gelée, qui d'extrême frigidité faisait indice. Or s'adressa en cet endroit l'interprète et annonciateur des dieux : lequel volait par la région aérienne avec ses légères ailes, dont Silénie l'avait au préterit pourvu, lorsqu'il était en Arcadie : lui étant sur le mont parvenu,

[Fueil. lxxxvi v°]

commença à s'arrêter, et dedans les fluctueuses eaux se jette toute en telle manière qu'un oiseau qui entre pierres subitement les poissons ravit. Tôt après de là se lève, et en se lätifiant du long des rives marines assez légèrement fait son cours : et ne faisant de son corps trop haute élévation, à la proximité de la terre se mit à voler, divisant les vents subtils avec ses ailes. Lors la disposition fatale permit que lui qui de la lignée de Cyllène était extrait, vint arriver au domicile des Afres chez Magalle<sup>105</sup>. Et à l'heure lui fut facile apercevoir Énée, qui à fonder tours et châteaux ententivement s'occupait, et était tout resplendissant, tant en excellence de beauté naturelle, comme d'accoutrements d'or et de pierres précieuses, sa robe était de pourpre décorée de Tyr, merveilleusement riche : laquelle lui avait donnée Didon du principe que de lui elle avait eu connaissance. Et pour un singulier ornement, l'avait de fil d'or très riche tissu et ennoblie : il portait une fort belle épée, où la préciosité de l'or et des pierreries était par grande prodigalité adaptée. Toutes ces choses spéculées<sup>106</sup> par Mercure, en grande promptitude vers le prédit Énée s'adresse, et comme annonciateur expressément transmis, les paroles

qui s'ensuivent, lui prononce : « Quelles sont à cette heure, Ô très illustre Énée, tes occupations mentales ? ni quelle est l'expectation ou espérance qui t'instigue à désirer repos ? séjour ni résidence dedans les terres Libyques où rien tu ne tiens ni possèdes ? pourquoi fuis-tu ta grande félicité et suprême béatitude ? mais s'ainsi est qu'en la gloire de tant d'altissimes choses (qui au prétérit en ton magnanime cœur furent insérées) ne consiste tant d'efficace, qu'elles te puissent exciter ni émouvoir : et que plus ne veuilles recogiter le grand labeur et la Fortune étrange par toi tolérée, qui de si extrême louange te rend digne, au moins te doit stimuler amour paternelle, d'avoir respect à l'indubitable attente du los florissant de ton très cher fils Ascagne : Auquel est dû pour partage toute la région Italique et terre Romaine. » Incontinent que Mercure eût sa commission accomplie, des yeux mortels se séquestra, et à moitié de son douteux propos, tout subit se disparut en s'évanouissant par l'air.

**Chapitre XIII. [Aen. IV, 279-295] : Comme Énée pour les paroles ouïes fut en grande perplexité, et lui survinrent variétés de pensées, pour le débat que raison et amour lui inféraient : toutefois après diverses disputations, convoqua aucuns des siens plus fidèles, et conclut occultement se départir.**

13 [Fueil. lxxxvii. r°]

Énée pour les paroles ouïes fut si perplexe, que de répondre la faculté lui fut ôtée : Certes la vision telle tant l'exagita et troubla, que la voix et la prononciation lui dénia : et pour l'excessive timeur et violente peur (qui à l'heure en son angoissé cœur assistèrent) ses cheveux se commencèrent à élever, et n'y eut nul de ses membres qui fut exempt de grandes peines sentir : et ainsi souffrant à autre chose n'aspire, sinon que par occulte fuite se puisse absenter, et dérelinquer<sup>107</sup> les amènes et délectables terres : combien que souvent en icelles eût pris plaisant exercice. Mais considérant que telle était la volonté de la sublimité divine, il se voulut à icelle totalement accommoder : toutefois fut agité d'une véhémence sollicitude, sachant que la Reine acerbe douleur souffrira, quand de l'absence future sera avertie. A cette cause il s'occupait à préméditer quels propos et raisons persuadantes lui pourra tenir, qui soient aptes pour les anxieux regrets d'elle mitiguer<sup>108</sup>. Étant en cette perplexité, lui survinrent variétés de pensées, sentant un merveilleux débat en soi, entre raison et amour : mais après plusieurs disputations faites en cette inquiétude, dame Raison la supériorité obtint, et par son commandement furent convoqués Mnesthée, Sergeste, et le fort Cloanthe : auxquels Énée énucléa sa conception, leur disant que promptement faut qu'ils donnent ordre à faire armes, voiles et vaisseaux aquatiques appareiller. Et cela fait que tous au port et rivage se réduisent :

après les avoir ainsi instruits, ne faillit à leur dire qu'il était nécessaire leur absence si promptement ingénieusement dissimuler, ad ce que<sup>109</sup> cependant lui soit plus facile envers Didon impétrer licence et congé ; car quand si tôt n'en sera certiorée, l'on la rendra plus volontaire et traitable au consentement de l'urgente déparée. Certes elle estime que si grandes amours à perpétuité puissent durer : par quoi faut excogiter quelque gracieux moyen, qui cette excessive cupidité d'amour puisse aucunement tempérer. Ces paroles proférées, les prénommés firent extrême diligence d'eux rendre au commandement de leur seigneur obéissant, et pour cette délibération sienne accomplir, sans dilation aux ports se transmigrer, où ils firent nef et voiles apprêter pour selon l'ordonnance d'Énée occultement départir.

### **Chapitre XIV. [Aen. IV, 296-304] : Comme la Reine de la future absence s'aperçut : dont elle fut de si précipiteuse ire commue, qu'elle en perdit toute modestie et contenance.**

14 [Fueil. lxxxvii. v°]

Tôt s'aperçut la reine du dol<sup>110</sup> et de leur préparatif d'absence : car qui pourrait être si ingénieux ni subtil que décevoir pût personne amante, faisant chose aucune, tant fut latitée qu'à sa notice incontinent ne parvint ? Pour certain amoureuse et poignante stimulation lui révéla la future déparée : dont commença la grande hilarité prétérite, en amertume se convertir. Las comment donc ne dût-elle leur partement redouter : puisqu'amour illicite l'a tant forcée et contrainte, que la chose que depuis firent, et qui lors n'était encore faite, si grande timeur lui propinait : pour laquelle augmenter, icelle Fame (dont ai fait ample narration) lui fit rapport que tous accumulément pour eux distinguer<sup>111</sup> de Carthage s'appareillaient ? Lors la dolente fut de cette infélicité tant angoissée et troublée, que séquestrant d'elle toute modestie et honnête contenance, en plusieurs lieux de la cité son cours faisait : toute en telle sorte comme Thyias du dieu Bacchus prêtresse, qui ne cesse d'aller et de courir quand en diverses musiques les jeux Orgies et festivals Bacchiques jusqu'à ses oreilles parviennent, et que par le mont Cithéron la clameur du sacrifice et rumeur nocturne se dilate. Ainsi certes faisait Didon, laquelle étant de précipiteuse ire exagitée, ne put plus dissimuler. Par quoi s'adressant à Énée, avec voix piteuse telles paroles lui dit :

## Chapitre XV. [Aen. IV, 305-333] : Des propos que tint l'anxieuse Didon à Énée, par lesquels elle l'incrèpe du vice d'infidélité, et avec diversités de paroles plusieurs choses lui remontre.

15 [Fueil. lxxxviii. r°]

« Ô homme perfide déloyal et impiteux :  
 d'où procède que ton cœur intoxiqué de vénéfique  
 malice a pensé pouvoir occulter un si exécrationnel crime comme  
 de vouloir ta déceptive personne furtivement de ma terre séquestrer ?  
 Ô homme scélérat et prompt à mutabilité, l'amour fidèle  
 et cordiale que je te porte, n'a-t-elle pu mériter de réciproque et mutuelle  
 affection être récompensée ? As-tu mis en oblivion que lorsque ta  
 main dedans la mienne mise fut, de perpétuelle alliance me fis promesse ?  
 Hélas moi-même Didon qui de bref ès dangers de l'inexorable Atropos  
 succomberai, n'ai-je pu vaincre ton cœur déceptif, frauduleux,  
 et fallacieux, te gardant d'excoigiter cette absence, l'appréhension de laquelle  
 m'est tant acerbe et douloureuse ? Certes cette chose en ma possibilité  
 ne consistait, car pour plus tôt me dérelinquer et abandonner, nonobstant  
 la frigide saison Hivernale, nubileuse, pluvieuse et diverse, tu n'as  
 différé tes nefs et voiles faire appareiller, non considérant qu'Aquilon  
 vent rigoureux et mal traitable, engendre et meut les péricleuses vagues  
 marines, dont tu pourras plusieurs douleurs et acerbités souffrir.  
 Ô cruel et inique homme : dis-moi quel délectable plaisir tu prends à investiguer  
 lieux étranges ? Certes si Troie était encore à dépopuler, tu aurais  
 occasion légitime de te réduire en ta région première : mais puisqu'elle  
 est annihilée et détruite, sans espérance de la pouvoir récupérer,  
 quelle cause te provoque en autre lieu transmigration vouloir faire ? las  
 es-tu délibéré de t'aliéner de ma terre, faisant d'avec moi divorce et répudiation  
 totale, me spoliand de la jouissance de ta personne ? las je t'exore  
 par les lachrymes et piteuses larmes, par la main tienne, dont promesse  
 tu me fis, par les melliflues, douces et gracieuses paroles, que tu savais  
 à ton avantage proférer, par celle amour conjugale, qui entre nous  
 par affectueux désir régnait, que si de toi aucun bien je mérite, et que  
 si quelquefois de moi ta triste épouse, contentement, douceur et suavité  
 aies reçue, au moins par discrète raison aie respect à la ruine apparente  
 de mon règne : et en te manifestant facile à l'exaudition de mes instantes  
 prières, dépose cette pensée de la déplaisante entreprise de pérégriner :  
 pour de laquelle du tout te dissuader, c'est bien raison qui te dise,  
 que pour toi seul des hauts princes de Libye suis contemnée<sup>112</sup> et déprisée,  
 de sorte que leur est odieuse ma personne : car ils se tiennent pour

[Fueil. lxxxviii. v°]

grièvement offensés, de ce que je vous ai permis en mes pays habiter. Pour  
 toi seul donc (par l'effort d'amour qui tout vainc et supère<sup>113</sup>) j'ai

toute vérécondie<sup>114</sup> et honte repoussée, dont après leur absence a été totalement enténébrée et éteinte la Fame et renommée, qui au premier m'imposa le nom de pudique : et encore après avoir chose tant excellente perdue, Fortune ne s'est contentée de m'avoir fait de Reine franche et libère, serve esclave et sujette d'amour folle et abusive : mais voyant que telle servitude m'était souveraine délectation, s'est avisée de me constituer en une calamité plus grande : à laquelle chose exécuter, n'a su excogiter autre moyen que d'exciter ta scélérate et malicieuse volonté, la rendant prompte et facile à me laisser. Las ne vois-tu, Ô hôte fugitif, combien de l'extrémité mortelle tu me laisses proche : pour certain hôte te puis-je bien nommer, qui totalement du nom de vrai époux diffère. Par ainsi puisque tel je te connais, quelle expectation doit être la mienne ? Ne puis-je pas bien par conjecture juger que le cupide et avare Pygmalion démolira et renversera mes belliqueuses murailles ? ou si cette infélicité ne m'intervient, si ne puis-je faillir de succomber entre les mains du Roi Iarbas : car me trouvant destituée de favorable secours, lui sera assez facile me prendre et conduire en ses tours inaccessibles, et perpétuellement en prison tédieuse, captive me détenir. Hélas encore si entre tant d'angoisses que ces passions mentales me donnent, ce bien m'eût été concédé, que devant ta fugitive absence j'eusse pu de quelque enfant par toi engendré devenir mère. Ô quelle béatitude ce me serait, si je pouvais contempler un petit Énée en mes spacieuses salles se soulacier, et qu'en le spéculant me fut représentée la similitude du père, en la face seulement, non en tes mœurs, qui sont trop cruelles, pas ne seraient mes regrets si excessifs, ni ma perte tant à plaindre. » Ces lamentables paroles lui dit : mais parce qu'il était stimulé et pressé des dieux, le regard de ses yeux tint immobile, réservant tacitement en son cœur la grande cure et sollicitude que pour son partement il avait, et en la fin lui prononça brièvement ce qui s'ensuit :

**Chapitre XVI. [Aen. IV, 333-364] : La réponse faite par Énée à Didon, par laquelle il l'assure qu'il aura assidue et continuelle recordation des biens et gratuités qu'il a d'elle en grande abondance reçus, Toutefois il lui nie qu'alliance nuptiale entre eux soit faite : Et d'avantage dit que pour plusieurs occasions légitimes est stimulé la région Italique investiguer.**

16 [Fueil. lxxxix. r°]

« C'est chose indubitable, ô très bénigne Reine, que pour ne vouloir être contaminé de vitupérable vice d'ingratitude, en nul jour de ma vie n'aurai désir taire ou nier, que dès lors de notre primitive connaissance tu n'aies par ta libéralité grande récompense desservie : car les bénéfiques, dont tu m'as favorisé,

sont par moi tant estimés, qu'il ne serait en ma possibilité rendre grâces qui au tant grand mérite fussent condignes. A cette cause encore qu'en lointaine région je me transporte, si te peux-tu bien persuader qu'il n'y aura distance de lieux, ni cours de temps que la souvenance de toi me puisse faire en oblivion convertir. Et puisqu'il faut que le tout je te déclare, crois que jamais je n'eus détermination de furtivement m'absenter : Car de nous deux ne fut la conjonction faite, pour proposition que j'eusse d'avec toi comme mari et époux demeurer. Jamais ne vins au doux et fertile pays de Carthage pour contrat de mariage pourchasser : et si Fortune eût voulu permettre, que moi (qui suis à pluralité de fatigues exposé) pusse passer ma vie selon mon désir, imposant fin à mes anxiétés et tristesses, je ne serais profugue<sup>115</sup> et loin transmigré, mais à mon aise et en la société de mes amis en la cité de Troie aurais tranquille repos. Encore seraient les royaux domiciles du très illustre Priam en leur pristine<sup>116</sup> valitude<sup>117</sup>, encore seraient les Pergames de Troie en leur force ou avec main forte relevés. Mais ne m'étant Fortune si prospère, à présent est chose urgente à l'Italie aspirer, où il nous convient aller avec grande diligence : Car de ce faire, le rutilant Apollon nous instigue et exhorte : par ainsi, Ô noble Reine, puisque là est notre pays et vraie expectation, plus ne te soit la poursuite d'icelui, chose admirable. Si les éminentes et hautes tours de Carthage ont puissance de te tenir, et qu'au délectable aspect d'icelle, récréation tu prennes, pourquoi as-tu envie ou déplaisir si nous Troyens désirons en Ausonie élire siège de repos, puisqu'en étrangères terres nos louanges perdues faut recouvrer ? Pour certain je te dis que plusieurs occasions équitables et raisonnables de ce faire me stimulent : j'ai nuit et jour tant en vigilant qu'en sommeillant en vision l'image de mon père Anchise, qui assidûment m'admoneste d'être imitateur de la Fortune prospère. Aussi mon fils Ascagne procure, que sans plus différer je m'avance, réputant grande coulpe, que par le trop long séjour en ce lieu d'Italie où il doit régner, je le fraude : d'avantage je t'atteste et jure que Mercure l'interprète céleste m'a annoncé exprès commandement de l'exalté Jupiter, que sans dilation d'ici je parte, et que la volonté des dieux altissimes s'accomplisse, dont est nécessaire mon absence sans y pouvoir aucunement résister : ce que considérant,

[Fueil. lxxxix. v°]

discontinue tes plaintes et exclamations si grandes : afin que par icelles le tien et le mien cœur plus n'exagite : puisque manifestement tu connais que de mon gré je n'investigue Italie : Car par puissance divine ma volonté est forcée » : avec cette ultime excuse imposa fin à son parler. Lors Didon de long temps inflammée comme femme animée et furieuse le regarde, ne pouvant pour sa douleur intérieure aucune parole proférer : Mais tournant ses tristes yeux en circonférence, sa belle et magnifique cité contemplait. Et après longue spéculation, comme anxieuse et irritée telles paroles forma :

**Chapitre XVII. [Aen. IV, 365-391] : Didon voyant la détermination irrévocable de son amant, donna principe à plusieurs rigoureux propos, qui furent avec grande véhémence prononcés : Et après y avoir imposé fin, par superabondante angoisse tomba pâmée.**

17 « Ô homme cruel, or ai-je certaine

évidence qu'en ta personne inhumaine aucune foi ou intégrité n'habite, qui me fait persuader qu'oncques déesse ta mère génitrice ne fut, ni jamais de l'antique générosité de la très illustre noblesse Dardanique ton sang ne fut décoré : Certes il est plus facile à croire que Caucase<sup>118</sup> montagne inhabitée entre pierres, scopules<sup>119</sup> et durs rochers t'a engendré et porté : Et qu'après ta naissance infélice Tigres Hyrcains, cruels et féroces t'ont leurs mamelles baillées pour substance nutritive : Car tes façons et manières aux leurs sont en cruauté équivalables. Donc (sans plus rien dissimuler) te puis bien nommer celui d'entre tous les déloyaux amants le plus pervers et inique : puisque mon douloureux gémissement n'a eu puissance à compassion te provoquer : Certes pour mon affliction et amertume extrême, ce déloyal n'a jamais baissé les yeux ni distillé d'iceux aucunes larmes cordiales, donnant indice par ses gestes extérieurs, que de moi sa fidèle amie n'a eu pitié ni merci tant est son cœur endurci, invétéré et rebelle. A cette occasion tant me sens perturbée, que ne sais plus quelle chose première ou dernière je dois exprimer, et me semble que Jupiter et Junon en cette affaire ne sont de claire judicature, puisqu'en cet hémisphère foi assurée et stable ne se retrouve : car simulation et feinte commune toujours la rend incertaine. Hélas est-ce chose juste, que pour les bénéfiques reçus, telle soit la récompense et loyer ? J'ai en ma terre reçu homme profugue, fugitif,

[Fueil. xc. r°]

exilé et spolié de tous biens par ses victorieux ennemis, par les lachrymes et piteuses larmes, duquel par simplicité mulièbre ai été de telle compassion mue, que de mon royaume, opulences et richesses, je l'ai fait participant : et ai relevé des dangers mortifères sa sociale compagnie. Et par ma faveur a été facile leurs détériorés navires réparer : et après toutes ces grâces imparties, destituée d'hilarité et de toute consolation : et accompagnée d'infélicités, angoisses, tristesses, pleurs, mélancolies et douleurs, lui comme faux traditeur<sup>120</sup> m'abandonne et délaisse. Ô foi violée, Ô humaine lubricité, Ô intégrité en chacun lieu lacérée. Las quelle altissime patience pourrait cette trahison si grande tolérer ? Certes j'ai juste cause d'adresser mes déplorables plaintes aux déifiques puissances, afin que selon droit et raison, quelque vindicatif jugement sur toi se puisse promptement exécuter, à ce que toi étant puni de déserte<sup>121</sup> condigne, cela puisse passer en manifeste exemple, tant

aux modernes qu'à la postérité future, rendant tous amants timides d'ainsi inconsidérément la foi violer. Mais que me sert la prononciation de telles paroles, puisque toutes ces choses tu ne crains ? Car pour plus me crucier et tourmenter, tu dis ta fuite par Apollon être exhortée, et que Mercure associé des vents t'a dénoncé qu'il convient que plus outre tu chemines : mais certes je m'émerveille comme te puis estimer, que par tes persuasions chose si aliénée de la vérité je puisse croire. Est-il à présupposer que les dieux pacifiques mettent en leur mémoire la cure et sollicitude de ce que nous fragiles humains procurons ? Or ne prends plus cette dénonciation divine pour excuse, et exécute ton désir comme il te plaît : car je t'assure que plus au contraire je ne veux insister. Par quoi ne reste plus que de dresser ta voile au vent, et avec curieuse diligence par les chemins aquatiques poursuivre l'Italie, à laquelle tu dis avec assiduité aspirer : mais pendant que tu seras imitateur de telle Fortune, je tiens pour certain que si aux sublimes dieux aucune puissance consiste, tu porteras du crime de ta foi violée et enfreinte la pénitence. Et quand tu te trouveras proche des abîmes et dangereux scopules, remémorant ta faute détestable, par plusieurs fois tu invoqueras mon nom, en disant : Didon, Didon, Ô Didon chère amie. Et lors combien que ma personne soit absente par opération mentale t'accompagnerai en tous lieux fatigants et pénibles : mais quand la pallide<sup>122</sup> mort aura fait séparation du corps et de l'âme, certes mon ombre en tous lieux te suivra avec épouvantables feux et flammes, afin de te propiner dommageuse attédiation : et ainsi ton corps pour la coulpe de ton cœur infidèle, continuelle peine souffrira, dont renommée me fera récit, lorsque serai conduite aux champs Élysées<sup>123</sup>, où finalement prendrai repos. » En disant telles paroles, pour être de

[Fueil. xc. v°]

douleur extrême trop agressée, son dire fut syncopé : étant tellement angoissée, que les passions de l'âme congrégées avec l'infirmité corporelle la stimulèrent de la vue d'Énée se distinguer, pour en lieu taciturne se réduire, laissant celui qui avait grande peur, perplexité et doute dedans son cœur imprimée, lequel bien estimait pouvoir à cette anxieuse dame plus long propos tenir pour son douloureux gémissement diminuer : Mais telle fut la superabondante angoisse d'elle, que par terre tomba pâmée.

**Chapitre XVIII. [Aen. IV, 391-407] : Comme Didon étant en cette syncope, fut conduite en sa chambre. Et lors Énée considérant les inquiétudes d'icelle, s'efforce avec son artificielle éloquence d'aucunement les angoisses d'elle mitiger : puis après diversité de pensées, il commença de donner ordre à son absence.**

<sup>18</sup> À l'heure les pédissèques<sup>124</sup> de Didon, voyant cet inopiné accident (dont étaient fort contristées)

s'efforcent chacune de lui subvenir en cette syncope :  
 et firent bonne diligence de la relever et la transporter  
 en une ornée chambre : à laquelle conduite en  
 un lit somptueux la colloquèrent pour aucunement  
 ses lassés membres reposer. Lors Énée la voyant en telle extrémité réduite,  
 mit son sens et subtilité pour la dolente consoler et corroborer, lui  
 disant plusieurs suaves et melliflues paroles, imaginant par l'efficace d'icelles  
 ses regrets et plaintes séquestrer : et lui étant à cette chose vigilant  
 et ententif, ne se pouvait de gémissements contenir. Et par pluralité de  
 fois amour fervent lui fit sa détermination varier : Toutefois après avoir  
 assez médité et pensé, toutes amoureuses délectations repoussées, proposa  
 d'imiter sa Fortune pour le commandement et vouloir des dieux accomplir.  
 Cette sentence décrétée et affirmée, incontinent alla sa navire  
 visiter, dont ses consorts à l'instigation de lui diligemment leurs nefes et  
 blanches voiles appareillèrent, coupant les arbres circonjacentes, pour force  
 avirons fabriquer. A ce faire usèrent de telle promptitude, qu'en petit  
 d'heure issirent de la cité pour partir, et de toute chose à eux urgente et  
 nécessaire, leurs restaurées nefes emplissaient. Certes tout en telle manière  
 comme ont accoutumé faire les Fourmis, qui par instinct naturel se  
 travaillent et affatiguent pour blé et autres grains accumuler : car ayant  
 record<sup>125</sup> du futur temps Hivernal, ne cessent jusqu'à ce que leur petite

[Fueil. xci. r°]

logette soit bien amplement garnie. Ainsi cette noire compagnie chemine  
 et par lieux étroits et difficiles leurs proies portent, et les plus  
 forts au plus faibles et débiles secours donnent, et avec leurs épaules les  
 guident et soutiennent, faisant les unes les autres avancer : Par quoi  
 l'on peut facilement voir de leurs opérations (où chacune pourvoit) les  
 voies remplies. Tout ainsi faisaient les Troyens pour leurs navires garnir.

## **Chapitre XIX. [Aen. IV, 408-415] : De la peine mentale qui pouvait agiter le délicieux cœur de Didon, en contemplant les préparatifs d'absence. Et comment amour, qui en elle dominait et seigneuriait, l'instigua d'expérimenter d'avoir recours aux humbles et instantes prières.**

- 19 Ô misérable Didon, quel est à cette  
 heure ton sens, quand telles choses avec la triste, tu peux contempler ?  
 quels soupirs, pleurs et exclamations peux-tu faire,  
 puisque de l'altitude de ta tour tu regardes le port marin d'iceux Troyens  
 mettant voiles au vent, pour de leur société à perpétuité te priver ?  
 Las tu pouvais bien avoir intelligence de leurs clameurs et vociférations  
 viriles, qui par la mer se dilataient. N'étais-tu donc à l'heure atteinte,  
 Ô infélice Didon, du dard rigoureux d'extrême douleur ? N'étais-tu

vulnérée cruellement de la pointe d'excessif et incurable regret, et consternée par l'impétuosité véhémement d'amour infallible ? Certes il est à conjecturer que oui : Par quoi c'est chose admirable, que ta dolente âme lassée d'être en sa prison corporelle, ne fit d'icelle prompte transmigratio : ce qu'elle eût fait, sinon qu'il te restait encore quelque espérance de pouvoir par gracieuses paroles et douces persuasions, ton désiré Énée révoquer. Ô amour improbe et abusive, est-il rien en ce monde où tu ne fasses tous cœurs humains condescendre, sans à aucune chose (tant soit-elle difficile) pardonner ? Certes combien que Didon eût l'obstination et pertinacité<sup>126</sup> de son amant connue, si fut-elle derechef stimulée et pressée d'avoir recours aux complaints et piteuses lamentations : et expérimenter si instantes déprécations auraient tant de vigueur, qu'elles pussent mollifier le cœur d'icelui et le rendre à compassion flexible, afin que les appareillées voiles voulut abaisser : par ainsi se soumettait à amour, lui faisant obédience comme à son supérieur, et ne voulut rien omettre à éprouver préalablement, que par cruel désespoir soit contrainte investiguer Atropos, qui est unique refuge des cœurs affligés : donc adressant son piteux propos à sa sœur, ainsi lui dit :

## Chapitre XX. [Aen. IV, 416-436] : Comme Didon parlant à sa sœur Anne, doucement l'exore que transmigrer se veuille vers Énée, pour lui remontrer avec paroles suaves et melliflues, que pour quelque temps veuille sa future absence différer.

20 [Fueil. xci. v°]

« Anne chère sœur, il t'est assez facile de voir iceux Troyens : lesquels congrégés aux ports, font extrême diligence de dresser au vent les voiles : déjà les mariniers avec grand hilarité ont sur leurs chefs couronnes posées : las si j'ai pu celle acerbe douleur espérer (sans que fut rompu le débile fil de ma vie) bien sera en ta faculté de la y porter et tolérer. Et pour te rendre mon propos plus intelligible, sans dissimuler, t'exorerai d'une chose que par ta discrétion pourra bien être accomplie. Car je suis assez confirmée en certitude que le pervers et scélérat amant te portait fervente bienveillance et affection singulière : ce qu'assez manifestait, par ce que jamais ses affaires secrètes ne te voulut occulter : tu es celle seule à qui a été divulguée notre amour et familière accointance. Or puisque de l'intelligence de cette chose digne de silence tu participes, aller te faut, Ô très aimée sœur, devers l'ennemi nôtre tant superbe : et en prononçant paroles melliflues, douces, et attractives, remontrer lui pourras que jamais envers lui n'ai offense perpétrée, par quoi telle cruauté je ne mérite. Certes oncques en Aulide à la nation Grecque ne prêtai aide, port, ni faveur. Jamais ne jurai pour or ni pécune de la gent Pergamée détériorer et exterminer. Oncques navires partant de Carthage ne naviguèrent les ondes marines pour ravir ni emporter des éminents lieux

de Troie les dépouilles. Jamais je n'eus aspiration ni désir de séparer,  
dispenser, ou épandre les os d'Anchise le sien père : à quelle cause donc  
ne veut-il en son oreille dure le travail que je tolère recevoir,  
puisque je n'ai fait chose pour l'irriter ni son indignation encourir ? mais me

[Fueil. xcii. r°]

suis continuellement efforcée de le favoriser et gratifier, postposant toutes  
autres choses pour l'honorer, obéir et aimer, et par ce devrait  
considérer que si inhumainement ne doit être traitée la vivacité fidèle.  
Or te transporte vers lui, et lui dis que pour toute prémiation, à toi  
misérable un don final veuille concéder, c'est qu'il diffère son fugitif partement,  
jusqu'à ce que le vent plus convenable et propice à ce faire le  
provoque. Et si par grâce il se rend facile à l'exaudition de cette tienne  
requête, tu le certioreras que dorénavant ne le sommerai de la foi promise,  
par lui violée et enfreinte, jamais la chose entre nous faite conjonction  
nuptiale ne nommerai, aussi plus ne le supplierai que la région Italique  
veuille oublier ni dérelinquer : Car pour toute récompense rien  
ne demande que temps perdu à consumer en vain, c'est la précipiteuse  
fureur qui me crucie et tourmente, afin que par succession de temps Fortune  
me puisse insinuer et instruire, comme il faut que moi vaincue apprenne  
d'avoir recours à la vertu de patience pour ma griève douleur  
soutenir et tolérer. Or t'exore de cœur intègre et parfait, que puisqu'à  
moi cet ultime bien il dénie, aie de ta sœur dolente compassion, laquelle  
n'ayant de ta bénignité autre grâce implorée, te certiore que si ce  
singulier bien à ton occasion lui succède, par elle rémunérée en seras premier  
que par mort ses anxieux jours soient anticipés. »

## Chapitre XXI. [Aen. IV, 437-449] : De la diligence que fit Anne pour la volonté sororale accomplir : Mais Énée résistant à toutes persuasions, ne lui voulut aucune audience donner.

- 21 Continuant tels lachrymes, pleurs  
et soupirs, faisait ses instantes et douces supplications, lesquelles  
entendues par sa sœur Anne à ses angoisses participait, et se  
manifesta diligente, pour selon qu'elle était instruite, sa commission  
accomplir. Car sans dilation se transportant au port, fit ample  
récit à Énée des dolentes et assidues lamentations sororales, aussi ne faillit  
de lui faire les remontrances qu'elle conjecturait être aptes, pour l'induire  
et convertir à différer son absence : mais nuls pleurs ou gémissements  
le purent de sa délibération aucunement démouvoir. Car à la voix de  
celle qui tant piteusement se plaint ne veut audience prêter, parce que  
les divines dispositions fatales ne le permettent : mais le voulant à meilleur  
sort conduire, par une surdité clouent les oreilles siennes : afin que les exclamations  
et douloureux regrets ne puisse ouïr : toutefois était ainsi

[Fueil. xcii. v°]

agité comme un éminent Chêne antique, assis sur l'altitude d'une montagne, où le grand vent s'efforce par divers bouffements<sup>127</sup> le démolir, et se met dedans les branches arides faisant plusieurs tours tout à travers, dont advient que par l'assiduité et impétueux bruit de telle guerre, tant le tourmente qu'il semble parfois sa pondérosité en terre se prosterner : Mais toutefois n'a le vent tant de puissance, que par son effort démolir ou extirper il le puisse : mais sur le rocher appuyé et planté en sa profondeur radicale l'arbre demeure. En telle sorte par fréquente et continuelle voix était à celle fois tenté et stimulé Énée, qui lui donnait cause de grande anxiété et attédiation : mais après avoir en lui-même la chose bien disputée, sa pensée demeura ferme et constante, par quoi des pleurs et larmes en grande superabondance distillées l'opération fut vaine.

## **Chapitre XXII. [Aen. IV, 450-477] : De l'extrême angoisse que souffrit Didon pour être d'espérance destituée, et de ce qu'il intervint au sacrifice qu'elle fit avec narration de ses anxieuses imaginations et furieuses pensées. Et de la détermination par elle prise pour ses jours anticiper.**

22 [Fueil. xciii. r°]

Incontinent que Didon fut avertie que l'invétééré vouloir de son amant était immuable, l'amoureux cœur d'elle étant de désespoir assailli, ne voulut permettre en sa pensée aucune consolation assister : mais au contraire y fit comparaître excessive perturbation, amertume et tristesse : et labourant au sort fatal, pour de telle calamité être libérée, continuellement la mort désirait, déjà lui était tédieux et ennuyeux du ciel la reluisance et clarté : aussi lui était odieuse de Phébus l'irradiante lumière, parce qu'elle aspire des ténèbres mortelles s'approcher : Et afin qu'à son intention se put promptement ensuivre l'effet, voulut son sacrifice faire et aux encensés autels offrir dons : qui sont certes merveilleusement horribles à réciter, d'autant que les eaux sacrées qu'elle avait appareillées, furent tôt en couleur noire converties : et le pur vin qu'elle fit épandre, en sang obscur tout subit fut transmué, qui étaient indices de chose prodigieuse et épouvantable : Toutefois à nul ne le voulant divulguer, tint cette chose admirable latitée et secrète, de sorte que sa sœur même ne le put savoir. Or y avait en ce lieu un temple très insigne que le mari d'elle en son vivant avait fait élever et ériger. A cette occasion Didon donnant évidence d'amour intègre et parfaite, l'honorait et vénérât. Et en plusieurs saisons, de diversité de fleurs odoriférantes le faisait orner et décorer : lors lui fut avis qu'elle ouït la parole et piteuse querelle<sup>128</sup> de son mari décédé, qui par diverses fois l'appela. Et quand la nuit avec sa ténébreuse

ombre eût rendu la face du reluisant jour obscurcie, elle entendait le son du chat-huant plaindre, gémir et lamenter. Toutes ces choses l'induisaient à être perplexe et douteuse, même elle recogitait qu'au prétérit plusieurs devins lui avaient sa future infélicité dénoncée. Par quoi autre expectation que la mort ne lui restait : puis quand sa dolente personne était dedans le triste lit couchée, assidûment assistait en sa pensée le souvenir de celui Énée son pervers et déloyal amant : et était d'amour invincible si agitée, qu'en tous ses songes nocturnes son sens imaginaire lui faisait sembler, que par diverses régions et contrées cherchait celui qui envers elle offense si griève avait commise, puis comme femme de sens aliénée, investiguait en la terre déserte les Tyriens : toute en telle manière comme en bref pensaient faire les ennemis, qui d'écurent Penthée<sup>129</sup>, lui exhibant furies tant acerbes, que deux soleils et deux Thèbes pensait voir : ou tout ainsi comme le jeune Oreste<sup>130</sup>, qui pour sa vicieuse mère fut fugitif, s'aliénant de la sévérité rigoureuse des déesses de fureur ultrices<sup>131</sup>. Ainsi donc était Didon cruciée et tourmentée sans se pouvoir en tranquillité reposer. Et après avoir en son affligé cœur sa véhémence douleur conçue, et qu'étant vaincue de regret, eût

[Fueil. xciii. v°]

consulté et déterminé le temps et la sorte de son mourir, elle s'approcha de sa sœur : et tenant occulte le délibéré conseil, dissimula l'anxiété intrinsèque que la précipiteuse charge d'amour lui causait, donc avec beau semblant et sérénité en face, ces paroles subtilement excogitées prononça :

**Chapitre XXIII. [Aen. IV, 478-498] : Comme Didon dissimulant sa délibération mortifère, persuade à sa sœur que l'usage d'art magique sera apte pour le faux amant oublier : par quoi à sadite sœur obsècre préparer plusieurs choses pour sacrifier, qu'elle dit être ordonnées par celle de qui l'art d'elle veut ensuivre.**

- 23 « Je te supplie, ô douce sœur, que plus ne te veuilles contrister ni angoisser : Car à mon douteux affaire j'ai trouvé voie de remède : par laquelle pourrai révoquer et ramener le cruel amant, qui pour être aliéné de pitié me dérelingue, ou pour le moins serai de la promesse quitte et réduite en ma pristine liberté : et pour t'avertir du moyen à ce apte et convenable, te faut entendre qu'un lieu y a ès ultimes parties de l'Éthiopie<sup>132</sup>, où le resplendissant Phébus au point Occidental, et à son heure vespertine<sup>133</sup> fait retraite déclinant dedans l'Océan son grand et refulgent<sup>134</sup> curre, là où le puissant Atlas sur son épaule l'Axe du ciel et du firmament porte. Certes en ce pays m'a-t-on nommée une prêtresse : qui est merveilleusement fameuse, étant custode<sup>135</sup> et garde du temple où sont les Nymphes Hespérides<sup>136</sup>, c'est celle qui administrait viandes au grand dragon, qui les dorées pommes

aucunement n'abandonnait, et conservait feuilles et fleurs sacrées distillant miel aux autres fort différent, et aussi le pavot, qui est herbe très somnifère. Or est ainsi que de la prédite dame les charmes ont tant d'efficace, qu'elle dépose des anxieux cœurs toute tristesse et leur restitue leur hilarité première. Et ainsi qu'aux aucuns donne plaisir et lœtification, aussi peut-elle aux autres fâcheries et peines inférer, et tout ainsi, qu'elle dispose, les choses interviennent. Certes tant est grande sa possibilité qu'elle arrête dedans les fleuves les eaux liquides : et les cours sidéraux, selon son vouloir fait tourner : et quand les nuits sont obscures et ténébreuses, elle circonde<sup>137</sup> et environne les formidables fantasmes nocturnes, dessous ses pieds fait un bruit qui aux auditeurs grande terreur donne : puis fait descendre en diverses sortes les altitudes des montagnes tant sont inventifs et ductibles<sup>138</sup> les arts dont elle sait user. Toutes ces

[Fueil. xciiii. r°]

choses considérées, Ô chère sœur, je jure tous les dieux, j'atteste toi et ton gracieux chef, que je saurai quelle puissance en art magique consiste, combien que contre mon vouloir l'expérimente. Or puisque je t'ai ma conception déclarée, j'espère donner à la chose préméditée bon principe, t'avisant que l'urgente nécessité requiert, qu'en lieu secret et taciturne tu te transportes, où une très grande Pyramide de bois et paille tu fabriqueras : et en ce faisant faut que tu sois si subtile, que de nul la chose soit aperçue : Car si elle n'était en silence conservée, notre fait en pourrait trop empirer. Or usant de ta prudence et discrétion accoutumée, cela achevé, tu prendras l'épée que celui faux traditeur a en ma chambre laissée, aussi n'oublieras ses accoutrements, et le lit infélice et misérable où notre conjonction matrimoniale fut consommée, et toutes ces choses sur le bois accumulé tu poseras, à ce que le feu tout à une fois les puisse rediger<sup>139</sup> en cendres. Car la Devine (de laquelle je veux l'art magique imiter) m'a ordonné que si j'aspire en pacifique tranquillité ma débile vie passer et à mon sort facilement parvenir, que rien de cet homme pervers, cruel et nephande<sup>140</sup> je ne réserve, tant soit appréciée ou de petite estime la chose. »

## Chapitre XXIV. [Aen. IV, 499-503] : Anne ignorant la détermination de Didon, prépara promptement toutes choses, selon l'instruction donnée.

- 24 Ces mots prononcés, imposa fin à son propos : et pour être sa douleur intérieure trop extrême, fut la vivacité du teint de sa préclaire<sup>141</sup> face en couleur pâle convertie : Toutefois sa sœur Anne ne conjecturait que sous simulation occulte de nouveau sacrifice elle eût délibéré son trépas ainsi pallier : jamais n'eût présumé que si exécration maléfice osât perpétrer ni commettre, ni qu'amoureuse fureur pût si énorme rigueur exécuter, point ne se persuadait qu'en l'intériorité de son cœur fut encore insérée de son ami

Sychée la griève et immaturée mort. Par quoi étant de l'entreprise mortifère ignorante, ne différa la chose proposée accomplir, ce que promptement fut achevé : car le facteur du commandement de Didon était assez amplement informé.

## Chapitre XXV. [Aen. IV, 504-533] : Des préparatifs que fit Didon simulant vouloir exhiber sacrifices. Et comment avec voix lamentable, elle invoquait les déifiques puissances.

25 [Fueil. xciiii. v°]

Incontinent que la dolente  
 Reine entendit, que suivant sa détermination au plus silencieux  
 et secret lieu de son spacieux palais la pourprise<sup>142</sup>  
 de bois était fabriquée, elle usa de feintive dissimulation  
 pour son intention latiter : Car faisant semblant de  
 charmes et enchantements vouloir commencer, garnit la place de chapeaux<sup>143</sup>  
 et de fleurs diversifiées, belles et odoriférantes, puis avec ses candides  
 mains fit ceinture de fleurantes violettes, par l'artifice de nature  
 diaprées de plusieurs délectables couleurs : lesquelles en circuit de la pyre<sup>144</sup>  
 furent par elle adaptées, et posa dessus les accoutrements somptueux et  
 riches du préallégué Énée, son épée et effigie, selon la sienne face au vif  
 portraite. Et ainsi celle qui de son ultime jour n'était ignorante, au séjour  
 funéral le tout posait : tout alentour duquel autels furent en grande  
 promptitude érigés. Lors Didon ayant à l'heure ses splendides cheveux sans  
 ordre épars, invoqua à son aide Hécate à triple forme, Chaos, Érèbe  
 et la face virginale de Diane, pour épandre les eaux du fons<sup>145</sup> Averno :  
 plusieurs herbes tendres et délicates à la splendeur de la Lune fit accumuler  
 avec le jus et lait de très obscur et noir venin, pas n'oublia la  
 chair au fait adextre<sup>146</sup> que les Poulains ont au chef à leur naissance. Et après  
 avoir ces choses ainsi propinées, toutes accumulément les fit moudre :  
 cependant que cela se faisait, elle ayant un pied nu et sa robe  
 close et ceinte, commença à former plaintes et exclamations piteuses,  
 comme femme qui l'appropinquation de la mort sentait. Et par ce attestait  
 les dieux et rutilants astres, qui des ruines fatales occasion donnent.  
 Aussi n'oubliait le dieu, qui des amants prend cure et sollicitude : combien  
 qu'il ne le fasse à l'égal de la nécessité extrême. Or était celle nuit claire  
 et de sérénité remplie, et toute chose était pacifique qui inclinait tous  
 corps terrestres et opérations naturelles à prendre le doux, suave et plaisant  
 repos : en grande tranquillité et silence étaient les bois et forêts : et  
 les étoiles (dont le ciel était paré, décoré et orné) faisaient lors leur cadence,  
 et tous champs étaient sans aucun bruit, et les animaux tant  
 volatiles que sylvestres et aquatiques, étaient tous pleins de somnifère  
 silence : et bref toutes choses en forêts, buissons, ou rivières en diverses  
 sortes se reposaient, donnant pour l'heure trêve de souci à leurs cœurs,  
 en oubliant toutes laborieuses peines : mais pour certain Didon trop anxieuse

et infélice, ne put sa cure pénible et fatigante déposer. Et combien que le temps fût au dormir accommodé et propice, son désir n'aspirait de colloquer sur la douce plume ses fatigués membres pour aucunement les refociller, oncques à ses tristes yeux, ni en son angoissé cœur ne se put trouver tranquillité ni repos : Mais au contraire les travaux

[Fueil. xcv. r°]

soufferts augmentèrent son deuil, sans que l'humide sommeil pût sa personne occuper. Et à l'heure l'amour qui était si vivement dedans son cœur insérée, avec sa grande véhémence s'alluma, que la stimulation d'ire furieuse, qui mentalement l'exagissait, telles paroles lui fit proférer :

## **Chapitre XXVI. [Aen. IV, 534-552] : Didon en soi grièvement angoissée et adolorée fait ses piteuses plaintes avec diversité d'opinions : mais finalement se détermine à son propos mortel poursuivre.**

- 26 « Ô misérable et dolente qu'ai-je déterminé de faire ? est-il possible à mon affaire pourvoir ? serait-ce à présent chose à moi licite et honnête de pourchasser par humbles déprécations les exaltés et hauts seigneurs : desquels j'ai indiscrètement refusé la conjugale alliance ? Certes non, car de leur sublimité j'ai fait trop petite estime. Faudra-t-il donc que diligemment je suive les navires d'iceux Troyens, sous imagination qu'eux, comme gens graves et non usant d'ingratitude, soient records des bénéfices prétérits, dont les ai effusément gratifiés ? Quelle espérance de consolation future pourrait en moi faire naître le vouloir que pour ultime recours, jusqu'à ce point me rendisse humble ? mais encore qui seraient ceux si prudents médiateurs, qui se transmigrant vers eux en nef superbes, pourraient mes anxiétés et douleurs si piteusement exprimer, que par raisonnable occasion fussent commus à quelque commisération intérieure ? Certes en cela l'expectation serait vaine et inutile, puisqu'une fois ai été par outrageux refus contournée et déprisée. Las ne connais-tu encore, Ô pauvre femme perdue, la génération inique originée et descendue de Laomédon homme rigoureux et sévère, et qui jamais ne fut zéléteur ni observateur de vraie fidélité : mais l'a toujours enfreinte et violée ? ce que ses postérieurs ne veulent discontinuer, par quoi tu es d'espérance destituée : puis que cette lubricité entre eux pullule, quelle vie donc pourrait être la tienne ? Ô infélice Didon, serait-il bien en ta faculté de régner et conduire ton affaire sans auxiliation et aide, cherchant ces Troyens inexorables, en faisant prompte congrégation de mes gens, pour naviguer en ordre militaire après cette génération ennemie ? Las je suis en grande timeur qu'en cette extrême affaire ne défailent à l'observance de l'obédience due : ne me pouvant persuader ma prérogative et commandement envers

eux avoir tant d'efficace, qu'ils se condescendissent au péril de la mort  
eux exposer : Considéré qu'il m'a été bien difficile les pouvoir de

[Fueil. xcv. v°]

Sidonie distraire : comment donc les pourrai-je à cette heure compulser<sup>147</sup>,  
et contraindre tendre leurs voiles pour diligemment la scélérate et perverse  
nation Troyenne suivre ? Pour certain chose si ardue en ma puissance  
ne consiste. Et puisque toutes ces choses imaginées à te favoriser ne sont  
aptes, mieux vaut Ô femme misérable que sans plus différer tu meures.  
Hélas je ne sais toutefois comme j'aurais telle peine méritée : mais quelle  
influxion<sup>148</sup> du ciel, maligne étoile ou esprit adversaire permet, que  
moi dolente par un énorme coup d'épée de vie me destitue ? las qui  
eût pu juger par conjecture que mes polides<sup>149</sup> et blanches mains eussent  
été nées, pour en ma propre personne homicide perpétrer, vu ma félicité  
précédente ? Ô ma sœur Anne, très maudite fut l'anxieuse journée  
en laquelle tant par mes lachrymes, que par ma piteuse narration, te fis  
savante de ma secrète conception amoureuse : Laquelle ainsi fidèlement  
déclarée, fut prompte à vaincre ta raison : par quoi tu fus principale cause  
(comme tu sais) des passions et angoisses qu'il faut que moi calamiteuse  
assidûment souffre et endure, tu me fis élire pour ami celui qui  
à présent comme cruel ennemi inhumainement me traite. Las n'était-il plus décent et  
convenable d'avec perpétuelle viduité le vivre pudique  
conserver ? ainsi que font plusieurs animaux : lesquels combien que leurs  
âmes soient seulement sensibles, et non point rationnelles ni intellectives  
comme les nôtres qui sont immortelles, si ont-ils certain instinct  
naturel qui après la séparation de leur partie première honnêtement les  
fait vivre sans aspirer avec autre en acte charnel convenir, entre lesquels  
doit être numérée la chaste Tourterelle, qui après avoir perdu son pareil  
n'a autre exercice que perpétuel gémissement, et sur branches vertes plus  
ne repose. Ô que ce m'eût été souveraine béatitude si en cela à icelle je  
m'eusse pu conformer : mais la douce suasion de toi ma sœur me fit  
conclure de faire conjonction nuptiale avec cet inique homme, dont  
n'ai pas observé la promesse de pure et sincère loyauté à la cendre de  
mon défunt Sychée. »

**Chapitre XXVII. [Aen. IV, 553-570] : Comme  
l'annonciateur des dieux Mercure derechef s'apparut à  
Énée, l'admonestant que sans dilation se départe, et  
l'avertit que si promptement ne le fait, il pourra en  
grand péril succomber.**

- 27 Didon faisait donc regrets accompagnés  
de grandes effusions de larmes : Et cependant Énée  
qui avait ferme et irrévocable propos de s'absenter, dedans sa nef

[Fueil. xcvi. r°]

se reposait, attendant que les heures nocturnes fussent passées, lors Mercure, conducteur des âmes, et annonciateur des dieux s'apparut à lui avec une préclaire lumière, qui de son corps céleste émanait : sa forme, couleur, accoutrements et voix, étaient à la primitive apparition semblables, et les paroles qui s'ensuivent à Énée dormant commença à prononcer, « Fils de déesse, quelle est l'occasion qui à cette heure au paresseux dormir te provoque, étant chargé de si ardues et altissimes affaires ? Certes tu devrais précogiter le péril éminent à la proximité duquel est ta personne, et qui de toutes parts circuit et environne ta déterminée entreprise. Ô homme de trop grande simplicité rempli, ne considères-tu le vent doux et favorable, qui à t'avancer t'exhorte et instigue ? pourquoi donc en extrême promptitude ne prends-tu la voie de ton partir, qui t'est chose bien urgente, t'avisant que celle femme, qui par amour trop fervente des dangers de Lachésis<sup>150</sup> et de ses sœurs est prochaine, excogite fraudes, dols, ennuis, et controverses pour t'insidier<sup>151</sup>, empêcher et nuire ? à quelle cause donc n'est ton vouloir plus excité de ce lieu te séquestrer, puisque l'opportunité s'y offre, et que la chose en ta puissance consiste ? Pour certain sans grande dilation tu pourras voir les ondes marines pleines d'arbres et bois occultement en icelles jaculés<sup>152</sup>, puis surviendront innombrable multitude de gens garnis de torches pour lumière leur prêter, qui s'efforceront de vos nefs lacérer et rompre. Et à ce ne pouvez faillir si le matutinal point du jour attendez. Et par ce dois-tu méditer d'obvier au péril que cette vulpine<sup>153</sup> subtilité mulièbre contre toi conspire. Or je t'admoneste ne plus tarder, car tu as assez d'intelligence que toujours mobile, variable et instable est la condition féminine. » En cet endroit, le messenger Mercure imposa fin à son parler : puis subitement se disparut et se mêla dedans l'obscurité des nues.

**Chapitre XXVIII. [Aen. IV, 571-583] : Comme après que se fut séparé Mercure, Énée excité du sommeil promptement se lève : et après avoir instigué ses gens leur référant les paroles annoncées, sans plus différer se départirent.**

- 28 Après que se fut absentée cette personne céleste, Énée demeura en grande admiration de ce qu'en son repos de la secrète nuit avait telle prononciation ouïe, qui lui donna occasion de promptement se lever et d'exprimer à ses consorts telles paroles : « Ô mes amis fidèles : puisqu'il est manifeste que l'opportunité du temps requiert grande diligence, il faut nécessairement que vos

[Fueil. xcvi. v°]

courages magnanimes, vos généreux esprits excitent et éveillent, aspirant

de plus en plus à notre louable entreprise : pour à laquelle parvenir, chose n'y a plus apte que de donner principe à notre délibérée absence. Or donc sans plus différer, montez aux Hunes et dressez au vent les voiles. Et pour votre vouloir corroborer, vous certifie que de l'altissime sublimité du ciel m'ont été certaines nouvelles dénoncées, par lesquelles je suis averti que c'est chose très urgente de nos affaires anticiper, et si ainsi ne le faisons n'y aura faute que grand et éminent péril ne nous succède. Et par ce mettons peine de nous régir et gouverner, selon l'instruction divine. Ô très saint et exalté dieu, duquel l'altitude s'est tant humiliée, que de descendre des olympiques manoirs en cette région terrestre et inférieure, pour à nos apparents futurs périls obvier. Certes quelque que tu soies, ton utile conseil imiterons avec délibération de totalement tes préceptes et commandements accomplir. Or soit ta supernelle mansuétude placide et secourable, et concède à nous tes humbles et perpétuels mancipes<sup>154</sup>, quelque certaine puissance sidérale, qui sûrement nous conduise. »

Après ces paroles proférées prit son épée, avec laquelle sans plus délayer coupa la corde qui sa grande nef tenait : dont tout subit à l'aide des ministres d'Éole, commencèrent les ondes de Neptune naviguer.

## Chapitre XXIX. [Aen. IV, 584-621] : Description du deuil extrême que fit l'angoissée Didon voyant l'absence de son ami Énée, et des gestes extérieurs d'elle. Et aussi des diversités de propos qu'amour fervente lui faisait furieusement prononcer.

- 29 Tôt après la belle Aurore démontrant sa splendeur, faisait aux lieux terrestres sa lumière irradiante dilater, délaissant le doré lit de Tithon son époux, acceptant le clair Phébus, qui avec assiduité de ses lucides rais<sup>155</sup> l'universel monde illustre : quand la dolente Reine voyant cette matutine clarté vers les ports marins, sa triste vue adressa, contemplant les nefs Troyennes, qui avec voiles tendues la fertile et opulente Carthage abandonnaient, lors la très désespérée dame voyant ses infélicités superabonder, fut de si précipiteuse ire atteinte, que comme femme totalement aliénée de raison, par la force et violence du venin vénérique, qui son cœur anxieux avait contaminé, ne résidait en elle tranquillité ni repos : mais était en continuelle guerre. Car avec ses

[Fueil. xcvi. r°]

belles mains donnait grands et énormes coups contre sa blanche, tendre et délicate poitrine : et augmentant en elle trop véhémence fureur, ses beaux cheveux aurins dilacérait<sup>156</sup> et rompait, et comme de cette cruauté ses fatiguées mains faisaient l'office, elle formait diverses plaintes et exclamations très piteuses, et adressant son parler aux sublimes dieux, ainsi commença à dire : « Ô dieux souverains, votre supernelle puissance

permettra-t-elle que ces superbes Troyens ainsi désespérée me laissent ?  
 Cet aduene et étranger vint-il en notre empire de notre majesté royale,  
 tant de bénéfiques et grâces recevoir, pour puis après nous rémunérer  
 de manifestes dérisions et ridicules moqueries ? Certes tel opprobre  
 et injure ne se doit sans cruelle vindication passer : mais pour iceux  
 Troyens opprimer et molester, avec armes et glaives se devrait faire prompte  
 et diligente poursuite. Hélas les nobles Citadins de Carthage souffriront-ils offense si  
 exécration ? certes je ne le puis croire. Or donc  
 pour ne me frustrer de l'espérance que j'ai en vos magnanimités reposée,  
 Ô nobles Carthaginois, qui fidélités nous devez, et qui participez  
 aux injures inférées à ma personne, appareillez-vous sans plus différer, et  
 avec vous portez feux et flammes pour les nefes Troyennes détériorer : et  
 s'il n'est en votre faculté de si tôt les approcher, comme notre désir aspire,  
 vous étant garnis de dards, avec force virile les pourrez jaculer contre  
 ces gens détestables et abominables. Poursuivez-les donc à force d'avirons,  
 vous assurant que nous-mêmes ne faudrons à y assister. » Après ces  
 paroles, soudainement changea de propos, et dit ainsi : « Las qu'ai-je dit  
 quelle fureur fait ores en ma pensée mutabilité assister ? Ô infélice Didon,  
 ta grande infortune trop près te touche, et est le remède si tardif, que ton  
 mal se trouvera incurable : Tu devais ceci déterminer et y faire l'effet en  
 suivre, quand la chose en ta puissance consistait : et si ainsi l'eusse fait, tu ne  
 te fusses présentement lamentée de la variété de cette humaine virile condition.  
 Ô combien de dommages, calamités, et ruines par le trop se fier se souffrent ?  
 ce qu'à cette heure par expérience je connais. Las est-ce là foi intègre  
 et indubitable loyauté ? la dextre, juste et pleine de fidélité que la fame  
 vulgaire publiait en ce pervers homme résider ? Mais le tout bien considéré,  
 qui eût été la personne de si grande sapience garnie, qui eût pu conjecturer  
 la malice intérieure d'icelui simulateur, quand par ses opérations  
 extérieures lui donnait ombre, ayant préservé et sauvé ses dieux Pénates,  
 les transmigra de la dépeuplée et exterminée Troie, pour avec lui les  
 transporter. Outre ce, pour se feindre enclin à tout office de pitié et filiale  
 bienveillance, dessus son col son antique père portait, afin de le conserver  
 des ardentés flammes, et aussi pour les périlleuses ondes passer.  
 Par ainsi voilà les subtiles et falsifiées manières comme sa cruauté

[Fueil. xcvi. v°]

occultait : laquelle depuis il a en moi exercée. Ô scélérat et déloyal, regarde  
 combien grande est ta trahison intolérable, de laquelle à juste cause cruelle  
 vengeance je requiers. Las pourquoi n'ai-je pu son corps vif dilacérer,  
 dérompre et détrancher ? Et puis après de l'altitude de mon palais jeter ses  
 détestables membres en la profondeur de la mer, pour purger la terre de si  
 maudite personne ? N'ai-je pu faire le pareil de ses consorts, afin que de  
 lui et de ses malicieux adhérents la mémoire fût périée ? ou bien que j'eusse  
 anticipé les jeunes jours de son fils, imposant fin à sa vie par mort cruelle ?  
 Et puis après cette chair puérile faire cuire et la présenter sur la table au  
 survivant père : la déception frauduleuse duquel, a bien plus énorme punition  
 desservie. Véritablement je l'eusse fait si j'eusse été de son inique

intention confirmée en certitude : mais pour être la chose dubitable, j'ai différé. Or plutôt à la sublimité divine que je n'eusse fait tant de doute en chose certaine, afin que croyant être ferme l'entreprise, comme depuis est intervenue, j'eusse tous leurs navires et tentes brûlées et en cendres redigées : j'eusse par mort ignominieuse fait le père et le fils à la nature renoncer : et n'usant aucunement envers ses adhérents de miséricorde, les eusse en pareil cas fait misérablement mourir : et moi-même accompagnée de désespoir et rage furieuse, pâle et décolorée me fusse sur eux posée, et de mes propres mains occise. » Telles paroles prononçait Didon en cette turbation<sup>157</sup> : lesquelles souvent étaient interrompues par ses exclamations, plaintives : entremêlées de plusieurs sanglots : puis reprenait son lamentable propos, disant en cette manière : « Ô lumineux soleil<sup>158</sup> qui tout vois et spécules, et qui à tous lieux terrestres, par ton cours radieux, donnes lustre, et auquel sont diversités de noms imposés, l'on te nomme aucunes fois Phébus, qui signifie jeunesse et adolescence, en considération que chacun jour tu fais nouveau orient : l'on t'appelle Pythius, à cause du grand et venimeux serpent Python, dont tu rapportas la victoire : l'on te nomme Auricome<sup>159</sup>, pour la reluisance et similitude que tu as avec la préciosité de l'or : l'on te nomme Clarius, pour l'honneur que l'on t'exhibe en l'île de Claros : Tu es aussi appelé Delphique, pour le temple de Delphes : auquel lieu se font les oracles à cause que tu es Dieu de vaticination : Aussi en ta sublimité consiste le pouvoir de toutes opérations médicamenteuses, comme celui qui en est auteur. Or te supplie, moi misérable, que considérant l'exécrable trahison par celui maléfique perpétrée, que si quelquefois il se trouve indigent et nécessaire de tes divines puissances, tu ne lui sois aucunement favorable. Ô opulente Junon interprète de telles cures et de la chose entre nous consommée et accomplie, Pourquoy ta divinité exaltée, qui préside aux mariages légitimes,

[Fueil. xcvi. r°]

ne prend-elle la due vengeance du faux amant qui contemne les déifiques puissances, voulant être annulateur et destructeur de tes saintes et chastes lois. Certes la considération de telle coulpe devrait provoquer ta majesté très sacrée à le priver de toute sa future espérée félicité. Je sais assez, Ô déesse supernelle, que des richesses tu as la domination<sup>160</sup> et ton nom de Junon qui émane de ce mot Latin Janua, autre signification n'apporte, sinon qu'à tous nobles cœurs tu donnes entrée et ouvres la porte des possessions, biens et richesses. Aussi es-tu appelée Lucina, parce que tu leur donnes lumière pour iceux augmenter. Or puisque de ces choses est décorée ta déifique puissance, je t'exore que d'autant que son ambitieux vouloir aspire d'impérer<sup>161</sup>, dominer et seigneurier, tu ne le veuilles aucunement permettre : puisque les distributions des couronnes royales et impériales et de toutes terrestres monarchies, avec la possession d'or et pierre précieuse en la puissance de ta sublime altitude consistent. Donne-lui donc pour le moins cette punition, ne souffrant que lui indigne participe des fruitions de tes dons, en manifestant que ta divinité

n'est moins apte à dompter la protervité<sup>162</sup> des inobéissants, qu'à premier<sup>163</sup> et guerdonner ceux qui le méritent. Or paye donc de déserte condigne la pertinacité et obstination de ce délinquant par accomplissement de justice. Et toi Hécate à triple forme ululée et réclamée ès temps nocturnes, et qui par diversités de noms<sup>164</sup> es invoquée aucunefois Trivia, parce qu'en trois lieux se dilate ta puissance : au ciel, tu es appelée Luna : ès forêts, Diane : et ès enfers, Proserpine, et par les magiciens es invoquée Hécaton, c'est-à-dire cent, parce que tu as cent puissances. Ou parce qu'en l'obscur royaume où préside Minos, tu ne fais réception de personne, sinon cent ans après sa sépulture : je t'obsècre par toutes ces tiennes divines propriétés, que si quelquefois le pervers amant en ses urgentes affaires se voulait des arts nigromantiques aider, ne lui sois aucunement favorable : mais lui soit toute science d'art magique occulte et cachée. Et vous Euménides ou rages infernales<sup>165</sup> qui êtes ultrices du méfait : puisque vous êtes accoutumées d'exagiter l'humaine génération, dressez vos cheveux colubrins<sup>166</sup>, et par continuels épouvantements soyez stimulatrices de cet homme scélérat et pervers : et avec vos ardentes torches intoxiquées du venimeux feu infernal, embrasez et brûlez ses faux et cruels membres, afin que promptement son âme polluée, fétide et contaminée, soit avec les ombres damnées réduite, pour être numérée avec ceux qui de coutume mauvaise ont cette transitoire vie passée : lesquels seront toujours exagités à l'horrible jugement d'Érèbe et traités sous l'obscur et ténébreuse région de Chaos. Or ne différez plus, Ô rages infernales, afin qu'augmentent le nombre des âmes

[Fueil. xcvi. v°]

dolentes qu'assidûment cruciez et tourmentez. Et vous tous les dieux voyant le piteux fait de moi qui suis à l'extrémité de mort conduite, acceptez cette chose en exauçant ma finale et ultime supplication. Et s'il est nécessaire que ce déloyal homme sans inconvénient à port arrive, faisant en pays étrange sa retraite : Et que des dieux les fatales dispositions soient immuables, au moins j'obsècre iceux dieux, que superbe<sup>167</sup> et tumultueux populaire contre son vouloir insiste : de sorte que ses gens envahis par les forces du martial exercice, soient en région étrange débellés<sup>168</sup> et déconfits : et que lui spolié des embrassements d'Ascagne, soit par urgente nécessité contraint requérir secours et suffrages à tels qui totalement lui refusent, sans qu'aucune chose lui soit éleu<sup>169</sup>, et qu'à cette occasion puisse contempler de ses soudards misérables, l'exécrable mort et ruine. Et quand soumis se sera sous ces lois de paix inique et droits étranges, de longue vie désirée jouir ne puisse : afin que sceptre royal ni hilarité aspirée ne possède : mais par mort subite qui antécède ses jours, soit dedans l'arène inhumé, sans qu'à l'exanimé cadavre soit exhibé honneur de royale sépulture. Or faisant supplication aux dieux célestes que mes déprécatives paroles ne soient nues<sup>170</sup> et énervées, à cette fois extrême, veux mon sang distiller et épandre, démontrant l'ultime point de mon intention finale. »

## Chapitre XXX. [Aen. IV, 622-629] : Supplication de la part de Didon aux Tyriens.

30 « Ô Tyriens je vous exore et prie  
 qu'à cette nation Troyenne, qui d'infidélité pullule, portez  
 inimitié sempiternelle, non seulement manifestée  
 aux modernes : mais aussi à leur postérité future, qui est  
 la requête que pour tout bien et rémunération vous ferai.  
 Ô concédez-moi donc cette chose, n'acceptant  
 en temps aucun, confédération, amitié ni alliance à peuple  
 plein de si grande scélératesse pernicieuse : mais en recordation de la coulpe  
 par eux commise, faites de sorte que de nos os quelque vindication  
 puisse naître : laquelle leur soit si perverse et dommageuse que les Troyens,  
 ensemble la mémoire d'eux se puisse effacer et consumer, même  
 ceux qui d'agriculture s'entremettent avec leurs champs, soient annihilés  
 et défaits : afin que du violé demaine<sup>171</sup> vengeance soit prise. Au surplus je  
 supplie, que de ports prospères et aptes à les gratifier trouver ne puissent, et  
 que nos ondes tant soient lointaines et profondes, du tout à leurs ondes

[Fueil. xcix. r°]

soient insidieuses et contraires, nos armes infèrent et donnent contre leurs  
 armes assidues et continuelles oppressions et molestes, de sorte que les  
 enfants de nos enfants avec persistance les persécutent. »

## Chapitre XXXI. [Aen. IV, 630-641] : Didon ne pouvant plus tolérer les acerbes douleurs qui l'exagitent, prémédite le moyen de sa mort prochaine, pour auquel plus facilement parvenir, trouva manière de se séquestrer de toute société humaine.

31 En formant telles ou semblables  
 paroles, se tournait en diversité de lieux : car l'impétueuse  
 véhémence de la fervente cupidité vénérique  
 guère de séjour ne lui donnait : et étant à l'extrémité  
 conduite, sa perturbée pensée à autre chose n'occupait  
 qu'à investiguer le moyen pour rompre le fil de sa  
 misérable vie : par ainsi après diverses imaginations invoqua la mère nutritive  
 de Sychée, le nom de laquelle était Barcé, et lui dit : « ma fidèle  
 et douce amie si tu désires me faire service agréable, c'est chose urgente  
 que promptement vers ma très chère sœur Anne te transmigras, à laquelle  
 tu annonceras qu'il faut sans dilation qu'en la claire liqueur d'eau fluviale  
 son corps délicat lave et mundifie<sup>172</sup> : Et que puis après elle accumule  
 les animaux, puis les amène pour achever les piacules<sup>173</sup> et sacrifices en la  
 sorte comme l'instruction lui a été par moi donnée, et de ta part soit  
 ton chef orné de candides et blanches vertes<sup>174</sup> : Car présentement veux

donner principe au sacrifice qu'à Jupiter Stygien ai déterminé de faire : par l'efficace duquel sera converti en repos pacifique l'extrême travail, dont la précipiteuse charge je porte, mettant au feu l'effigie, semblance, ou image du Dardanide qui me tient en cette mentale sollicitude. » Après la prononciation de ces mots, la nourrice désirant la favoriser, au lieu désigné son débile et antique pas adresse.

**Chapitre XXXII. [Aen. IV, 642-662] : Comme Didon se trouvant de toute société humaine séparée, se réduit au lieu de son palais le plus taciturne : et des piteux regrets et exclamations qu'elle fit, se plaignant de la variété de Fortune, qui en cette extrémité l'avait constituée. Et comment imposant fin à son propos se donna le coup mortifère.**

32 [Fueil. xcix. v°]

Incontinent que Didon se trouva destituée de compagnie, repoussant toute teneur et usant en elle-même de trop grande cruauté, voulut sa délibérée proposition piteuse exécuter : et comme la dolente était en cette chose occupée, tourna en circonférence ses yeux qui étaient déjà troublés et obscurcis par superfluité de sang, qui par acerbe douleur en iceux se dispersait, sa face avait pâle et de taches noires remplie : à cause de l'appropriation de mort future : et étant en cet état, raison fut d'elle incontinent séquestrée : par l'absence de laquelle, une grande fureur survint qui incontinent conduit l'angoissée dame au lieu de son palais plus clos secret et taciturne : et lors comparut désespoir, par les stimulations duquel elle monta sur la summité du monceau, qui pour recevoir flamme était préparé, où sans tarder désespoir lui mit ès mains l'infortunée et dolente épée que le profugue Énée à son département en s'absentant d'elle avait laissée : mais en la laissant ne conjecturait que d'icelle épée, telle cruauté dût être commise. Or ainsi comme l'affligée dame était prompte et appareillée de recevoir celle qui de toutes calamités est la fin, elle aperçut de celui Énée les vêtements et somptueux ornements. Aussi reconnut le cubile<sup>175</sup> où plusieurs et diverses fois, elle misérable avait à l'exercice de Vénus pris son délectable plaisir. Lors recommençant ses pleurs et gémissements, un petit s'arrêta pour plus facilement son affaire recogiter : puis après avoir quelque espace en silence

[Fueil. C. r°]

demeuré, elle prosternée sur le piteux et anxieux lit, de sa bouche pâle et décolorée ces ultimes paroles forma : « Ô douces et délectables dépouilles, telles étiez-vous prétéritement, lorsque les divines dispositions fatales le permettaient, acceptez donc cette âme et me libérez des grandes

cures et sollicitudes, par lesquelles mes sens sont surpris. Las selon Fortune j'ai de ma brève et courte vie fait cours, et est mon angoissé corps de vivre las, comme si de ses ans naturels était fourni. Or se transmigrera présentement sous terre mon image, puisque ma fervente amour et l'ingratitude de mon amant, ainsi le veulent ? Las j'ai construit et édifié cité très inclite et populeuse, j'ai pu prendre délectation à contempler mes exaltés et hauts murs : la très fameuse louange desquels en pluralité de lieux se dilate. Bien est vrai que vengeant la douloureuse et acerbe mort de mon fidèle et aimé époux de l'inimitié et malveillance fraternelle, j'ai plusieurs peines et fatigues tolérées et soutenues : mais après toutes ces choses, je me persuadais pouvoir ma vie en tranquillité passer, voyant que Fortune<sup>176</sup> avait devers moi sa splendide face tournée, en me montrant de ses biens en si grande affluence, que plus tôt se manifestait prodigue que libérale : par quoi de chose aucune n'étais timide : dont me suis trouvée déçue. Ô caduque et fausse humaine espérance, Ô aveuglée et instable Fortune<sup>177</sup>, qui es subtile inventrice de toutes mutations, vois à quelle calamité cette tienne mobilité m'a conduite : certes de rien ne me sert l'altissime dignité royale, où je fus constituée. Car de tant plus que ma majesté fut exaltée sur ta roue variable, de tant plus grande est ma véhémence douleur et excessive amertume : laquelle vers le Chaos de confusion a ma face tournée. Ô cruelle et inique Fortune, si pour quelque occasion, toi détestable, abominable et exécrationnable avais contre moi (qui ne t'ai offensée) inimitié conçue, que n'exécutais-tu ire ès biens et opulences, dont si largement je possède en me spoliant d'icelles par fur<sup>178</sup> ou rapine ? Je crois que de ce faire t'a empêchée Junon, qui sur les biens transitoires a domination tant grande : ce que voyant, Ô déceptive, tu as bien pour me troubler, affliger et persécuter, invention plus subtile excogitée. Car par inopiné accident, l'occasion de mes maux est provenue : mais qui eût pu imaginer que d'un lieu tant de celui distant, par tant de montagnes, vallées, bois, mers et fleuves dût venir par ta perversité rigoureuse celui Dardanide, qui par son infidélité me donne la mort ? Ha ha fausse Fortune tu jugeais bien par conjecture que la concupiscence, qui continuellement contre la raison insiste, m'inférerait telle guerre, qui finalement me ferait submerger en la mer périlleuse de délectable volupté. Ce qui a été très facile, d'autant que du principe de telle bataille ai été trouvée dégarinée des avirons de vertu : lesquels au précédent

[Fueil. C. v°]

me faisaient ma viduité et chaste pudicité conserver. Las si je les eusse auprès de moi retenus, ils eussent été aptes à me jeter et libérer de tous périls, en me conduisant après longue résistance au port de suave et douce tranquillité. Or ne faut-il donc que sur la fragilité humaine je m'excuse : puisque tout ce mal me succède, pour non avoir avec prudence vertueusement à l'appétit sensuel résisté. Or à cette heure me trouvant ainsi confuse, (combien que je connaisse qu'à mon indiscretion<sup>179</sup> la coulpe se doive attribuer) si ne me puis-je réfréner ni contenir de donner malédictions à cette nation inique, sans laquelle j'étais tant prospère. Ô que

j'eusse été félice si neufs Troyennes ne fussent jamais à la proximité de ma terre parvenues : mais puisqu'ainsi est advenu et que fureur et désespoir me pressent, j'exécuterai ma mortifère entreprise. » Ces paroles dites, dessus le triste lit sa bouche imprima : puis tels mots commença à proférer : « Las faut-il qu'ainsi immaturément je meure sans que vindication s'en ensuive ? Las quelle injustice consent que soie ainsi contemnée, trahie et outragée ? Hélas renoncerai-je à la nature en cette sorte ? Hélas oui. C'est mon désir et ultime détermination : en telle manière se translatera en bas ma dolente âme pour assister au jugement de Minos, avec les autres ombres : par ainsi, Ô infélice Didon, aujourd'hui seront terminées tes peines, fatigues, lachrymes, soupirs et extrêmes angoisses. Or étant décrétée et affirmée cette mienne irrévocable sentence, autre chose plus ne désire sinon que le cruel amant puisse de ses yeux ce triste et piteux feu contempler, ad ce que perpétuellement sa détestable et maudite personne puisse porter pénitence de notre mort tant acerbe et douloureuse, de laquelle sa perversité et énorme cruauté occasion prêtent » : plus outre ne permit qu'elle parlât le furieux désespoir, dont elle était assidûment associée : dont par la suggestion d'icelui ignominieusement dessus le glaive se précipita, avec telle violence, que son anxieux corps fut transfixé de vulnération incurable.

**Chapitre XXXIII. [Aen. IV, 663-692] : Des lamentations, lachrymes et pleurs, qui se firent pour l'infélicité de Didon : laquelle chose étant parvenue à la notice de sa sœur, fut plus que l'on ne pourrait exprimer, angoissée, et fit plusieurs regrets sur le corps d'icelle Didon : de laquelle la dolente âme n'était encore transmigrée.**

33 [Fueil. ci. r°]

Incontinent que fut reçu ce coup mortel, ses pédissèques assistantes l'aperçurent prosternée, et virent l'épée et aussi ses polides mains, qui de son sang cordial étaient contaminées et maculées, et sa face de couleur toute ternie qui à l'occasion de cette anxiété mortifère provenait : lors pour la cause de cette déplorable et triste infortune, commença par le palais grandes et piteuses clameurs, dont tôt après de ses tristes nouvelles fut la cité certiorée : Par quoi tous lieux habitables furent remplis de lamentations, lachrymes, plaintes et ululations mulièbres : et ne furent les acerbes regrets moins grands, que si cruels et furieux ennemis, entrant dedans Carthage, l'eussent totalement démolie, et que par trop excessive insolence missent le feu aux somptueux temples, et magnifiques

domiciles, sans que de leur outrageuse rigueur aucuns lieux fussent exempts. Or continuant le bruit piteux de la multitude populaire, certes l'anxieux et triste cas intervenu, promptement parvint à la notice de sa sœur Anne, qui pour cette chose ouïe fut extrêmement troublée : dont avec plus vélocé cours (que ne requiert la condition féminine) s'adressa au lieu où telle clameur avait ouïe : et en y allant était agitée de telle fureur par la force d'affection sororale, que continuellement la pulchritude excellente de sa face et candide poitrine, avec les ongles lacérait et dérompait. Et quand au triste lieu fut parvenue, incontinent se mit entre les assistants : lesquels étaient accumulés en grand nombre, faisant lamentables complaints et piteux regrets pour l'infélicité de cette illustrissime Reine, qui était des douleurs mortelles fort agressée, et toutefois invoquait le nom de sa sœur. Mais par l'interruption d'innombrables sanglots, la parole lui fut forclose : ce que connaissant sa sœur Anne avec voix piteuse : cassée et débile, tel principe donna à son parler : « Ô chère sœur, qui avec toi toutes mes consolations et hilarités emporte, me laissant accompagnée d'assidues et continuelles douleurs et perpétuelles larmes et pleurs. Las est ceci la cause pourquoi simulais vouloir exhiber aux dieux sacrifice ? me persuadais-tu si occultement et instamment de préparer le feu et flamme mortelle ? ses autels ont-ils été érigés et élevés pour telles opérations prodigieuses ? Las voyant infortune tant extrême, quelle plainte assez piteuse pourrais-je former ? Certes sachant plus souffrir que dire, elle ne saurait être si véhémence qu'elle pût totalement manifester l'acerbe douleur intérieure, que pour cette tienne immaturée mort je porte. Hélas chère sœur es-tu déjà ès ténèbres mortelles absconsée<sup>180</sup> ? comment as pu cette mort excogiter pour me dérelinquer, ainsi angoissée et adolorée sans espérance de pouvoir jamais aucune jocundité<sup>181</sup> recouvrer ? Las s'il t'eût plu de ta

[Fueil. ci. v°]

grâce me concéder, ce singulier bien de m'exprimer cette affaire, semblable mort eût été apte à imposer fin à nos jeunes jours : car nous avons toujours été durant ta vie tant unanimes, que si pour quelque accident survenu tu détestais le plaisir, l'ennui m'était acceptable : si tu aimais le travail, le repos m'était tédieux, de sorte que tes anxietés et mes afflictions cruciaient un même cœur : par ainsi si j'eusse été certaine que tu eusses désiré la mort, il est assez croyable et concessible que l'affection de vivre se fût de moi séquestrée : par quoi en une même heure de pareille douleur et même glaive eût été notre cœur violement transfixé : mais étant du tout ignorante de ta délibération occulte, las j'ai construit et fabriqué de mes mains ce cruel et ignominieux sacrifice, en invoquant les dieux sous expectation de quelque consolation future : certes chère sœur par ma simplicité et légère croyance, j'ai été homicide de toi et de moi ensemble, je suis certes la totale et principale cause de la ruine et destruction de la popularité Sidonienne : Car avec la séparation de la majesté royale, Ô fidèles citadins, vous devez croire que de votre cité très inclite s'absenteront toutes fortunes prospères :

mais en cette extrémité pour ultime bien je vous requiers que permettiez que d'elle me fasse proche, à ce que de liqueurs aquatiques je puisse ses vulnérations laver : et en m'occupant à ce piteux exercice, au moins pourrai-je connaître son soupir final, et donnerai quelque baiser à sa décolorée bouche », tout subit en continuant cette lachrymeuse voix, elle monta sur les degrés qui étaient tous contaminés du sang cordial piteusement épandu : ce que voyant, lui furent ses anxiétés merveilleusement augmentées : toutefois accumulant toutes ses forces, entre ses bras délicats prit sa sœur les fragiles membres, de laquelle étaient déjà de mortelle froidure occupés : lors avec grande affluence de pleurs qui de ses yeux distillaient, elle se mit à laver la sanguinolente teinture, sans être timide de maculer les accoutrements précieux et riches dont elle était ornée. Cependant que ce piteux office elle faisait, Didon qui gisait destituée de toutes ses forces, ses yeux aggravés souvent ouvrait, puis assez promptement les refermait, trois fois ou plus s'efforça sur ses coudes se dresser : mais de tout son effort l'opération était vaine, parce que l'esprit vital d'elle se commençait à distinguer, ses yeux errants investiguaient leur lumière accoutumée. Et quand elle eut un petit la reluisance du préclair jour aperçue, et qu'un grand soupir eut issu de son dolent estomac, elle se posa sur la triste et piteuse couche fermant les yeux et sa bouche pâle.

### **Chapitre XXXIV. [Aen. IV, 693-705] : Comme la sublime déesse Junon eut compassion de la trop longue peine de l'infélice dame : dont pour y imposer fin envoya du ciel Iris, lui donnant charge que de la prison corporelle délie l'âme.**

34 [Fueil. cii. r°]

La très puissante Junon ayant compassion de sa peine anxieuse, qui trop longue et prolixie était : pour y imposer fin, elle envoya du ciel la très agile Iris<sup>182</sup>, lui donnant expresse commission de délier l'âme de sa prison corporelle, et la décharger de ses fragiles et mortels membres : ce qui fut fait, à cause que par le fatal ni par mort méritée n'était la misérable dame privée de vie : mais elle simple et au croire trop facile, par enflammée amour vénérienne, avait ses jeunes jours anticipés sans attendre d'avoir atteint son période : donc Proserpine<sup>183</sup> qui de l'obscur et ténébreux royaume tient le sceptre et la couronne, n'avait encore sa chevelure blonde coupée et ne l'avait condamnée d'être si tôt en son Orcus conduite : car les trois sœurs n'avaient encore fait en elles leurs offices : les noms de ces trois sœurs fatales sont, Clotho, Lachésis et Atropos : par lesquelles est entendu la vie de l'homme par trois temps. Clotho porte la quenouille qui se peut interpréter qu'elle donne vie aux choses. Lachésis qui ne cesse de filer, dénote la vie que durant ce filet nous avons. Et Atropos le

rompt, qui signifie que la vie de l'homme est terminée. Or n'étant Didon parvenue à la maturité des ans, auxquels Atropos a de coutume le fil couper, certes Charon<sup>184</sup> n'avait encore sa barque appareillée pour passer l'âme d'elle outre le fleuve Achéron. Or puisque c'était une mort violente, de tant plus était la dissolution du corps difficile : donc Iris avec ses ailes crocées<sup>185</sup>, en l'air tirait à elle mille couleurs variables et diversifiées, contrariant par ses forces le resplendissant Phébus : et tant persista en la vélocité de son cours, que sur le chef de la dolente Reine ne fut posée : puis les mots subséquents prononça : « Je transmigre au dieu Dis<sup>186</sup> ce sacrifice, combien que les anxiétés extrêmes originées d'amour trop grande, aient de son angoissé corps délié l'âme pour faire ailleurs perpétuelle résidence. » Ces paroles proférées, sans aucune dilation elle coupa sa dorée chevelure : Lors Didon devenant pâle, piteuse et décolorée, toute chaleur naturelle d'elle se séquestra, et avec les vents s'envola sa jeune vie.

Fin de la Traduction du  
 QUATRIÈME LIVRE DES ÉNÉIDES  
 DE VIRGILE, NOUVELLEMENT IMPRIMÉ À  
 Paris, par DENIS Janot Imprimeur et Libraire,  
 Demeurant en la rue neuve notre Dame à  
 l'enseigne saint JEAN Baptiste,  
 près sainte GENEVIÈVE  
 des Ardents.

De Crenne.

## NOTES

1. Reformulation (grec *phrasis*, traduit par *elocutio* en latin). Au titre courant de chaque verso, donc en page de gauche, on a ensuite : « PHRASE DU QUATRIÈME LIVRE » ; et, au titre recto (en page de droite) : « DES ÉNÉIDES ». Le titre même que nous donnons à ce document, *La Translation* ..., se trouve tout en haut de lxxviii r°.
2. Très invincible.
3. Flèche en or.
4. Triste, pénible, douloureuse.
5. Inconsidérée (non réfléchie), d'où violente, furieuse.
6. Souci (en particulier, « souci, mal amoureux » : *Aen.* IV, 1 et 5, *cura*).
7. Cachée — « blessure mortelle cachée ».
8. Joie, bonheur.
9. Se retirèrent

10. Malheureuse.
11. Placée.
12. Procurer.
13. Louant, portant aux nues.
14. Condition de veuve.
15. Commencement.
16. Crainte.
17. Prouve.
18. Trompée, nuie.
19. Faute.
20. Esclave.
21. Blanche.
22. As expliqué de façon nette (Robert Estienne, *Dictionarium latinogallicum*, 1538, Google Livres, s. v. *enucleo*, rend le verbe par « découvrir et mettre une chose en évidence et déclarer »).
23. Affection.
24. Procurera.
25. Beauté.
26. Douce comme le miel.
27. Oubli.
28. Vivants (litt. « voyageurs », dans une vision chrétienne où l'homme est « en voyage » dans ce bas monde, avant de parvenir dans sa « patrie », le Ciel).
29. Souffrant.
30. Rappeler.
31. Célèbre, illustre.
32. Supplie.
33. Conseille.
34. Auparavant.
35. Se réjouissait.
36. Jusqu'à la moëlle.
37. Blessure.
38. « Par le fils de Vénus s'entend Cupidon dieu d'amour » (note d'Hélisenne de Crenne).
39. Artifices.
40. Empoisonnés (et : magiques).
41. Errait.
42. Gauche.
43. Le jet.
44. Court.
45. Arrivée.
46. Restaurer.
47. Fatigués, lassés.
48. Retirait.
49. Crucifiée, torturée.
50. Très hautes.
51. Faible.
52. Faits par des ouvriers.
53. Élevés au-dessus des autres.
54. Agitée.
55. La priant, la suppliant.
56. Qui tonne d'en haut.
57. Réputation, honneur.

58. La Renommée.
59. « Junon Saturnienne, est ainsi dite à cause qu'elle est fille de Saturne. Vénus est par les Grecs appelée Aphrodite, à cause que selon les poètes, elle fut engendrée de l'écume de la mer, et Aphrodite signifie spumosité et écume » (note d'Hélisenne de Crenne). « Spumosité » est un synonyme d'« écume ».
60. Char.
61. Équipement de combat.
62. Étranger.
63. Joie.
64. Unir.
65. Sortir.
66. Assure.
67. Caverne.
68. Délai.
69. Charmante.
70. Pourpre.
71. Carquois.
72. Beauté.
73. Excessive.
74. Part.
75. Chevelure dorée.
76. Branches, frondaisons.
77. Noble.
78. Comparer.
79. Peur.
80. Ouvertement.
81. « Junon préside aux mariages légitimes, et a grande puissance en la région Areine » (note d'Hélisenne de Crenne).
82. Émues.
83. Bien faites.
84. « Les Nymphes nappées sont maîtresses des Fontaines. Les Dryades ont les arbres à gouverner. Les Néréides Nymphes aquatiques qui sont filles de Nérée, et de Doris » (note d'Hélisenne de Crenne).
85. « Océan fils de Célius très révééré entre les dieux Marins » (note d'Hélisenne de Crenne).
86. « Satyres sont dieux ayant les cornes au front, et les pieds comme de Chèvres. Orcades sont Nymphes qui habitent aux montagnes. Aussi sont pareillement Piérides. Et les Hespérides sont les filles d'Atlas, et habitent en Afrique » (note d'Hélisenne de Crenne).
87. Vivement blâmée.
88. Manque.
89. Dangereuse.
90. Rabaisser le mérite, dénigrer.
91. Dépourvue de nerf, de force.
92. Féminin.
93. Qui possède un royaume.
94. Limites.
95. Récompense.
96. Leurs yeux ont été arrachés.
97. Inscrits, enregistrés.
98. Illustre.
99. Déclare.

100. Pétase, chapeau à large bord. « Ici est ajoutée la description des accoutrements de Mercure, avec la signification d'iceux » (note d'Hélisenne de Crenne).
101. Sandales.
102. Main droite.
103. « Argus était un homme cault, à cette cause les Poètes ont fait qu'il avait cent yeux, qui depuis furent mués en plumes de Paon : qui sont oiseaux dédiés à la déesse Junon » (note d'Hélisenne de Crenne). « Cault » signifie « prudent, rusé ».
104. « Atlas fut jadis homme fort opulent et puissant : mais pour avoir dénié logis à Persée, qui était garni du chef de Méduse Gorgone : ledit Atlas fut converti en un grand mont qui touche au ciel » (note d'Hélisenne de Crenne).
105. Le texte de Virgile (v. 259) dit *magalia*, sans majuscule, que Perret traduit par *douars*, où logent les Afres ou Africains (latin *Afri*) : Énée est dans un quartier de Carthage où construire des maisons.
106. Vues.
107. Laisser, délaisser.
108. Apaiser.
109. Afin que.
110. Ruse, tromperie.
111. Partir.
112. Méprisée.
113. Surpasse.
114. Honte.
115. Fugitif, banni.
116. Ancienne, première.
117. Santé, état de ce qui se porte bien.
118. « Caucase est montagne Orientale : ainsi appelée à cause de son extrême blancheur, car selon la langue Orientale Caucase signifie candeur. En cette montagne Prométhée enseigna premièrement aux Assyriens Astrologie » (note d'Hélisenne de Crenne).
119. Rocs, rochers.
120. Traître.
121. Puntion méritée (*deserte* est le déverbal de *deservir*, cf. anglais *to deserve*, « mériter » ; Robert Estienne, *Dictionnaire françois-latin*, 1539, Google Livres, s. v. *deseruir*, « Qui a deservi d'être puni pour quelque faute qu'il a faite, *Obnoxius* »).
122. Pâle, blême.
123. « Les champs Élysées, est le séjour des âmes qui par les jugements de Minos, Radamanthe et Éaque sont bonnes, pures et sincères » (note d'Hélisenne de Crenne).
124. Servantes.
125. Souvenir.
126. Opiniâtreté, obstination.
127. Soufflements.
128. Plainte.
129. « Penthée méprisa le Dieu Bacchus lors qu'il fit son entrée à Thèbes, dont advint que pour punir ledit Penthée de déserte condigne, il fut par la rage furieuse de ses propres parents exécrablement occis » (note d'Hélisenne de Crenne).
130. « Oreste fils d'Agamemnon, commit homicide en la personne de sa mère Clytemnestre, parce qu'elle et son adultère Égisthe conspirant ensemble, avaient meurtri Agamemnon son père » (note d'Hélisenne de Crenne).
131. Vengeresses.
132. « Éthiopie fut ainsi appelée de Koush, fils de Cham duquel les Éthiopiens ont pris origine, car Koush en Hébreu, signifie Éthiopie en Grec » (note d'Hélisenne de Crenne).

133. Du soir.
134. Brillant, éclatant.
135. Gardienne.
136. « Les Hespérides filles du grand Atlas, avaient un délectable jardin, où croissaient les dorées Pommes dédiées à Vénus, duquel jardin Alcide fut jadis hardi dépouilleur, en privant de vie le vigilant Dragon qui les Pommes conservait » (note d'Hélisenne de Crenne).
137. Entoure.
138. Capables de tout (de conduire en tous sens, sur latin *ducere*).
139. Ramener, réduire.
140. Infâme, abominable, dont on ne saurait parler.
141. Remarquable, supérieure.
142. Bâtisse.
143. Guirlandes (souvent faites de fleurs : « chapeaux de roses »).
144. Autour du bûcher.
145. Source.
146. Habile au fait (c'est le « charme d'amour » chez Virgile, v. 515-516).
147. Forcer, contraindre.
148. Influence (des planètes).
149. Raffinées, élégantes (latin *politus*).
150. Une des Moires, équivalentes grecques des Parques.
151. Piéger.
152. Jetés.
153. De renard : rusée, fausse.
154. Esclaves, serviteurs.
155. Rayons.
156. Déchirait.
157. Trouble.
158. « Ici est ajoutée la narration de la pluralité des noms du Soleil, avec la signification d'iceux » (note d'Hélisenne de Crenne).
159. Littéralement : aux cheveux d'or, blond.
160. « Ici est ajoutée l'interprétation des noms de Junon, avec la déclaration de la sublime et exaltée puissance d'icelle » (note d'Hélisenne de Crenne).
161. Régner, gouverner.
162. Insolence, effronterie.
163. Récompenser.
164. « Ici est ajoutée la diversité des noms de la Lune, avec les puissances et propriétés d'icelle » (note d'Hélisenne de Crenne).
165. « Euménides furies ou rages sont filles d'Achéron l'horrible fleuve qui signifie perte de joie : la première s'appelle Alecto, qui se peut interpréter non reposant : la seconde Tisiphone, qui vaut autant comme voix furieuse : et la tierce est nommée Mégère, qui signifie noise et discord » (note d'Hélisenne de Crenne).
166. Où il y a des serpents.
167. *Sic*, sans doute pour *qu'un superbe*.
168. Vaincus.
169. Qu'on ne fasse l'aumône d'aucune chose.
170. Vides.
171. Domaine (sans doute au sens de « puissance, autorité, souveraineté », Littré, s. v. *domaine*, 9<sup>e</sup> et historique ; sens que Cotgrave rend par « *an honor* »).
172. Nettoie, purifie.
173. Sacrifices expiatoires.

174. Sans doute pour *vittes* : bandelettes (latin *vitta*).

175. Lit.

176. « La déesse Fortune a deux faces, l'une est belle et resplendissante : et l'autre obscure, dénotant que ceux sont félices qu'elle aime et regarde du bon côté, et au contraire sont misérables, ceux auxquels elle veut nuire » (note d'Hélisenne de Crenne).

177. « Imprécation de Didon contre Fortune à cause de sa mutabilité » (note d'Hélisenne de Crenne).

178. Vol.

179. Manque de discernement.

180. Cachée.

181. Joie.

182. « Iris est une déesse de l'air, messagère de Junon » (note d'Hélisenne de Crenne).

183. « Proserpine Reine d'enfer » (note d'Hélisenne de Crenne).

184. « Charon est celui qui transmigre les âmes par sur Achéron fleuve infernal, les autres fleuves sont, Cocyte, Styx, Phlégéthon, et d'aucuns y ont ajouté Léthé » (note d'Hélisenne de Crenne).

185. Jaune doré.

186. « Pluton est aucunesfois appelé Dis, qui est à dire Riche, parce qu'il reçoit tous en Enfer » (note d'Hélisenne de Crenne).

---

AUTEUR

HÉLISENNE DE CRENNE

(vers 1510 – vers 1560)